

# MADAGASCAR

## REVUE DU PRESSE OCTOBRE 2012

### SOMMAIRE

<b>LA CRISE POLITIQUE .....</b>	<b>1</b>
▶ <b>Mise en œuvre de la feuille de route, préparatifs électoraux, amnistie .....</b>	<b>1</b>
Préparatifs électoraux, début officieux de la campagne d'Andry Rajoelina .....	1
Mise en œuvre de l'amnistie - Conseil de Réconciliation Malagasy (CRM), Commission spéciale .....	4
▶ <b>Opposition, retour de Marc Ravalomanana, affaire Ramaroson .....</b>	<b>6</b>
Affaire Ramaroson .....	8
▶ <b>Armée, Parlement.....</b>	<b>10</b>
▶ <b>Médiation de la SADC, COI .....</b>	<b>10</b>
▶ <b>Diplomatie.....</b>	<b>13</b>
<b>DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....</b>	<b>14</b>
▶ <b>Abolition de la peine de mort, condition carcérale .....</b>	<b>15</b>
▶ <b>Expatriations.....</b>	<b>15</b>
▶ <b>Enfance, éducation, santé, .....</b>	<b>16</b>
▶ <b>Médias : affaire Free FM.....</b>	<b>18</b>
▶ <b>Phénomène <i>dahalo</i>, insécurité.....</b>	<b>18</b>
Insécurité rurale, dahalo, opération Tandroka .....	19
Autres manifestations de l'insécurité .....	23
▶ <b>Gouvernance, justice .....</b>	<b>24</b>
<b>ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>26</b>
▶ <b>Conflits sociaux.....</b>	<b>26</b>
▶ <b>Ressources minières, exploitations et exportations illicites, audit des projets miniers .....</b>	<b>27</b>
▶ <b>Trafics de bois précieux.....</b>	<b>28</b>
▶ <b>Situation économique, foncier, environnement, divers .....</b>	<b>29</b>

## LA CRISE POLITIQUE

### ▶ Mise en œuvre de la feuille de route, préparatifs électoraux, amnistie

**19/10 - Le Comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route (CSC) relève des imperfections dans l'application des dispositions du texte.** « *Beaucoup reste à faire* », a constaté le docteur Péri Rasolondrainibe, son président. « *C'est le cas de la concrétisation des articles 16, 17, 20 et 45* », a-t-il poursuivi, évoquant les mesures d'apaisement, dont la cessation des poursuites à l'encontre des membres de l'opposition, la liberté d'expression ou encore le retour de Marc Ravalomanana. Il se pose des questions sur le respect de la neutralité du gouvernement ainsi que sur les principes de consensus et d'inclusion prônés par la feuille de route. « *Nous allons mesurer et analyser [les écarts], pour nous permettre d'apporter des correctifs, à savoir des propositions qui n'ont pas de force obligatoire* », explique-t-il. Il promet d'accélérer les activités du CSC, en dépit du manque de moyens qui lui sont attribués et de sa mise en place tardive, un an après la signature du texte. Ces constats réjouissent la mouvance Ravalomanana. Les avis divergent cependant entre acteurs politiques sur la nature des « *écarts* » à résorber.

### Préparatifs électoraux, début officieux de la campagne d'Andry Rajoelina

**01/10 - Début du recensement en vue de la révision de la liste électorale.** 23.063 agents recenseurs seront présents sur tout le territoire pour tenter d'établir une liste électorale « *proche du résultat d'une refonte* », selon les termes utilisés par la CENIT. L'opération devrait durer un mois. Objectif : atteindre un taux d'exhaustivité de 90% et un taux d'exactitude de 97%. La mise en place des démembrements territoriaux et les formations en cascade des commissaires électoraux sont achevées. « *Les Nations Unies ont promis une somme de 340.000 dollars, pour l'opération de recensement* » annonce Béatrice Atallah, présidente de la CENIT.

**04/10 - Séminaire d'échanges sur le processus électoral organisé par la CENIT et l'OIF.** Ce séminaire d'appropriation des textes électoraux est organisé au profit des structures impliquées dans le processus électoral. Il entre dans le cadre du protocole d'accord signé entre la CENIT et l'OIF en vue d'obtenir une liste électorale fiable et transparente dont les résultats seront reconnus et acceptés par tous. Hugo Saada, délégué de l'OIF pour la Paix, la Sécurité et aux Droits de l'homme, insiste sur l'engagement de l'OIF à aider la CENIT dans le renforcement des capacités des acteurs électoraux. Une contribution de nature plus technique qu'économique. Il explique que ces travaux entrent dans le cadre de la stratégie de prévention des conflits post-électoraux, car dit-il, « *on doit s'occuper du processus avant et non après pour éviter les dysfonctionnements et les risques post-électoraux* ». Le ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, a défendu l'engagement de la Transition dans le processus de financement des élections, alors que son montant est jugée insignifiant par une frange des partenaires techniques et financiers de la Grande Ile. « *Le pouvoir s'est depuis longtemps préparé à honorer pleinement ses engagements vis-à-vis du processus électoral, jusqu'au terme des scrutins, avec ou sans la contribution de la communauté internationale* ». a-t-il annoncé.

**17/10 - Les OSC en formation sur les élections.** Dans le cadre de son appui à la CENIT, le PNUD, en partenariat avec le Haut commissariat aux Droits de l'Homme, l'Institut pour la démocratie en Afrique et l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, organise un atelier d'échanges et de réflexion sur le rôle de la société civile dans le processus électoral. Il vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) intervenant dans le domaine électoral afin qu'elles puissent faire face aux défis liés à l'organisation de scrutins libres, crédibles et transparents. L'objectif est de mettre les organisations de la société civile au même niveau d'information en ce qui concerne les dispositions légales et réglementaires sur les élections.

**05/10 - Le gouvernement tente de rassurer l'opinion sur sa volonté de prendre part à l'organisation des scrutins. Il se montre pourtant discret sur le montant définitif de sa participation financière.** « *Le gouvernement ne compte pas marchander sur cela. La tenue des élections est une priorité* », a martelé Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du budget. Il affirme que « *le gouvernement prendra ses responsabilités. Cela fait partie de l'entente avec la communauté internationale et nous ne pouvons nous y dérober* », soutient-il. Le ministre évite pourtant de s'exprimer sur le montant de la rallonge prévue par le gouvernement, hormis les 8 millions de dollars déjà annoncés. « *Il existe une participation financière mais également en équipements* », précise-t-il. « *Des ordinateurs, des véhicules et des urnes ont déjà été acquis* », ajoute-t-il. Une partie du budget consacrée aux élections sera attribuée au volet sécurité a expliqué un responsable de la CENIT. « *Je pense qu'ils peuvent trouver cette enveloppe [de 25 millions de dollars] car ils ont les moyens de financer de grands projets qui ne devraient pas être la priorité d'un régime de transition. D'ailleurs, ils viennent d'encaisser des milliards venant de Sherritt et de Mainland* », déclare la présidente nationale du parti Vert, Sarah Georget Rabeharisoa. Le Programme d'actions pour les élections pour Madagascar (Pacem) n'est toujours pas signé et les marchandages avec la communauté internationale n'ont pas encore abouti. Celle-ci se montre toujours prudente, attendant que le pouvoir fasse preuve de plus de détermination à s'impliquer financièrement. L'ambassade d'Allemagne a même déclaré : « *La classe politique ne doit pas exploiter (...) la communauté internationale et les bailleurs, en ce qui concerne le financement des élections* ». Les anciens agents de la CENI qui ont assuré l'organisation du référendum de 2010 n'ont pas encore reçu leurs indemnités alors qu'ils ont été relevés de leur fonction par la CENIT actuelle. Ils réclament leurs droits.

**18/10 - Financement des élections : le pouvoir constate que la communauté internationale n'a pas encore tenu ses engagements et ne serait pas prête à les tenir.** Le conseil des ministres a fait le constat qu'à ce jour elle n'a apporté que 239.000 dollars alors que l'Etat, d'après son décompte, aurait déjà engagé une somme très supérieure (3 millions de dollars). Le Pacem, qui a été conçu et élaboré par les experts des Nations unies et devrait être signé par la partie malagasy conjointement avec le PNUD, serait devenu un simple document indicatif et ne comporterait plus aucun engagement de la communauté internationale. Andry Rajoelina est revenu une nouvelle fois sur l'estimation du budget électoral de 71 millions de dollars avancé par les experts internationaux. Il juge ce montant exagéré si on le compare au coût du récent scrutin organisé au Sénégal, qui ne s'est élevé qu'à 15 millions de dollars. Il rappelle que la communauté internationale n'a apporté aucun financement à la Mauritanie, en dépit des engagements pris. Il a de même rappelé qu'elle avait promis d'apporter une aide financière au fonctionnement du parlement de la Transition et que cette promesse n'a pas non plus été tenue.

**06/10 - Andry Rajoelina annonce une série de projets sociaux, à 7 mois des élections présidentielles.** « *Nous sommes des bâtisseurs. Nous allons bâtir Madagascar* », a-t-il déclaré au cours de la cérémonie de démarrage officiel de la production et de l'exportation de nickel et de cobalt par la société Ambatovy, à Toamasina. Le président de la Transition était entouré des responsables de la présidence et de certains membres du gouvernement proches qui lui sont proches. L'absence de la ministre des Mines, Daniella Randriafeno, a été très remarquée. Tous les projets annoncés devraient, entre autres, être financés sur les 100 millions de dollars versés par Wisco, comme l'avait annoncé Andry Rajoelina. Il compte également utiliser les 25 millions de dollars obtenus pour l'octroi du permis d'opérer de la société Ambatovy, pour des « *projets ayant des impacts directs sur la population* ».

Les observateurs voient dans ces annonces le signal du lancement de la campagne présidentielle de celui qui ne s'est pas encore déclaré. Selon Roland Ratsiraka, le directeur général du projet Ambatovy aurait subi des pressions de personnalités proches du pouvoir pour exiger de lui le financement de grands travaux dans la capitale de la région Est. L'ancien maire, vice-président du CST, aurait été écarté de toutes les manifestations qui ont été organisées dans le cadre de l'annonce des projets présidentiels. Il serait désormais interdit d'antenne sur les grands médias nationaux. Pour le *JdM*, Roland Ratsiraka, qui doit annoncer prochainement sa candidature à la présidentielle, a déjà basculé dans l'opposition. *La Vérité* tient des propos très sévères à son égard, lui faisant le reproche d'avoir été incapable, lorsqu'il était maire de Toamasina, de rénover sa ville et de promouvoir son développement.

**08/10 - Andry Rajoelina dévoile ses batteries pour réaliser son programme social dans les 6 mois à venir, soit juste avant le premier tour de la présidentielle.** Mamy Ratomamalala, fraîchement désigné directeur général à la présidence, chapeaute l'ensemble des projets et suit sur le terrain leur exécution. Un comité de pilotage est placé à ses côtés, composé d'Hajo Andrianainarivelo, d'Harry Laurent Rahajason et d'Hery Rajaonarimampianina, respectivement vice-premier ministre chargé du Développement et de l'aménagement du territoire, ministre de la Communication et ministre des Finances et du budget. Haja Resampa, secrétaire général de la présidence, complète le tableau. Mamy Ravatomanga, riche homme d'affaires présent aux côtés d'Andry Rajoelina lors de son déplacement à Toamasina, ne fait pas, officiellement, partie de la structure mais il apporte son appui au processus en tant qu'opérateur économique. La présidence compte encore étoffer le comité de pilotage. Des recrutements seraient lancés pour des postes de coordonnateurs. Les projets retenus doivent avoir « *des impacts concrets auprès de la population* », a précisé Andry Rajoelina. Outre les fonds collectés auprès de Wisco et du projet Ambatovy, la présidence compte sur la participation financière d'autres sociétés, telle Mainland ou la société du port à gestion autonome de Toamasina. Le président de la Transition est attendu dans diverses régions de l'île pour annoncer le programme de ses grands travaux. Les inaugurations devraient avoir lieu juste avant le délai fixé par la feuille de route pour la démission des membres de l'exécutif en cas de candidature aux élections. Le premier tour des présidentielles étant fixé au 8 mai 2013, le président de la Transition serait tenu de démissionner le 8 mars s'il décide de se présenter, comme ses faits et gestes semblent l'indiquer. Il ne pourrait donc pas non plus procéder à l'inauguration de « *zava-bita* » pendant toute la durée de la campagne, note *Midi*.

La présidente nationale du parti Vert, Sarah Georget Rabeharisoa, dénonce les déplacements régionaux d'Andry Rajoelina et de ses proches collaborateurs qui font, d'après elle, une utilisation abusive des prérogatives de puissance publique pour leur précampagne.

**22/10 - Le KMF/CNOE en appelle à la CENIT pour qu'elle fasse cesser la pré-campagne électorale.** L'organisation déplore que les candidats potentiels, qu'ils soient proches du pouvoir ou de l'opposition, se sont lancés dans des opérations de propagande électorale alors que la campagne n'est pas encore ouverte. Elle réclame des sanctions.

**22/10 - Un accord sur le Pacem demeure problématique.** Les élections annoncées pour 2013 nécessiteront 66 millions de dollars au lieu des 71 millions annoncés. Après quelques aménagements le financement est ainsi revu à la baisse. 15 millions d'euros ont été promis par la Suisse, la Norvège et l'UE. Maurice a promis d'apporter une contribution financière et technique. Les Américains ne se sont pas encore manifestés. La représentante du Système des Nations Unies, Fatma Samoura, lance un appel à l'ensemble de la communauté internationale pour le soutien financier au Programme du cycle électoral à Madagascar (Pacem). La représentante résidente du PNUD conseille aux parties prenantes de s'abstenir de toute communication visant à créer des antagonismes et/ou un climat de suspicion entre la communauté internationale, la CENIT et l'Etat et de travailler plutôt à l'instauration d'un dialogue constructif. L'UE demande toutefois au gouvernement de prendre un engagement ferme sur ses apports financiers pour 2012 et 2013. L'ambassadeur de l'UE, Leonidas Tezapsidis, précise que d'autres fonds seront débloqués dans les secteurs de l'éducation et de la santé « *pour permettre au gouvernement d'affecter ses fonds à la préparation des élections* », faisant allusion aux 100 millions d'euros issus du 10ème FED. La France, quant à elle, se réjouit de la dissipation du malaise qui entourait les relations entre l'Etat et la communauté internationale. L'ambassadeur de l'UE confirme le lien qui existe entre le processus électoral et l'environnement politique. « *Tout est lié* », soutient-il. Le diplomate justifie le pas pris par les préparatifs électoraux, malgré l'absence de décision définitive concernant les questions politiques non résolues. « *Il faut aller de l'avant pour avoir l'appui de tous les acteurs* », pour faire face aux contraintes du calendrier électoral, poursuit-il.

**23/10 - La Gazette s'interroge : l'élection présidentielle aura-t-elle bien lieu le 8 mai 2013 ?** Plus que jamais, on se pose la question. Les partenaires souhaitent de toute évidence que la Grande Ile apporte la plus grosse part du financement, ils ne semblent pas non plus pressés à s'impliquer dans un scrutin qui sera probablement remporté par Andry Rajoelina si les conditions actuelles demeurent. Qui sait si ce budget n'a été confectionné pour ne pas être rempli, du moins dans les délais requis ? Madagascar a-t-il les ressources nécessaires pour compléter le budget ? Certains pensent que le régime a sa recette secrète pour trouver de l'argent et qu'il doit par conséquent assumer l'essentiel de la dépense. Mais si on organise des élections avec les moyens de bord, la communauté internationale reconnaîtra-t-elle les résultats et donc les dirigeants élus de cette manière ?

**24/10 - Le secrétaire général du parti Fihavanantsika pense que l'argent obtenu grâce aux exportations d'or et de bois de rose effectuées depuis 2009 devrait largement suffire pour organiser les scrutins à venir.** « *Je suis personnellement contre le financement extérieur des élections. Car les étrangers qui vont apporter leur aide se permettront de choisir les dirigeants qu'ils souhaitent placer au pouvoir. (...) Quand les étrangers financent des élections, ils ont toujours une arrière pensée* », a affirmé James Ratsima.

**Le Samifin suivra de près la période pré-électorale, annonce le nouveau quotidien en ligne, La Nation.** Celui-ci s'intéressera aux sources de financement des campagnes des partis politiques. De hauts responsables du régime seraient surveillés de près par le service. Selon le directeur général, Jean-Claude Razaraniaina, l'argent sale blanchi à Madagascar provient en majeure partie des Emirats Arabes Unis, de Dubaï, de Thaïlande, de Maurice et de France. Le quotidien déplore que cet organisme cultive le secret et ne mette pas sur la place publique le fruit de ses investigations.

**25/10 - Le Pacem amendé signé par la partie malgache et le PNUD.** La signature du projet d'appui au cycle électoral 2012-2014 met un terme à un processus long et ardu, de l'aveu même du ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina. Le ministre réitère la ferme volonté du gouvernement d'apporter au Pacem sa contribution matérielle, financière et en termes de ressources humaines, sans pouvoir toutefois annoncer le montant exact qui sera alloué par le budget de l'Etat, en cours d'élaboration. La signature des conventions de financement entre le PNUD et les principaux bailleurs du Pacem constituera la seconde étape de ce processus de mobilisation de fonds d'appui au cycle électoral. Du chemin reste encore à faire pour boucler le processus de financement. « *Nous lançons un appel aux pays amis de Madagascar pour les 40 millions de dollars qui restent à trouver* », déclare Fatma Samoura, coordinatrice du Système des Nations Unies.

**26/10 - La Suisse offre une enveloppe de 69 millions Ar au KMF/CNOE pour appuyer la formation de la société civile engagée dans le processus électoral.** Une autre enveloppe de 300 millions Ar est annoncée en faveur des opérations électorales proprement dite. Tout ceci entre dans le cadre de la participation de la Suisse à la mise en œuvre du Pacem.

### **Mise en œuvre de l'amnistie - Conseil de Réconciliation Malagasy (CRM), Commission spéciale**

**02/10 - Publication de la liste des 44 membres du CRM.** Le comité de sélection a examiné 957 dossiers de candidature, en veillant, dit-on, à l'équilibre régional, de genre et d'âge (mais les femmes ne sont que 8). *Tribune* fait le constat que la majorité de personnalités retenues sont des pasteurs, des membres du Raiamandreny Mijoro et des sociétés civiles FINONA et CNOSC, entités qui, depuis le début de la crise, ne sont jamais parvenues à s'entendre sur une issue rapide et apaisée de la crise. « *C'est à croire que des « sages », – d'anciens ministres, d'anciens parlementaires, ces quelques pasteurs ou ces quelques officiers dont les noms sautent aux yeux à la lecture de cette liste –, ont fait des institutions de cette transition leur office. (...) On peut tout de même douter de la représentativité et de la légitimité des individus que ces associations cautionnent* », juge le quotidien. *Tananews* remarque lui aussi que nombre de conseillers régionaux sont des proches de politiciens, d'anciens ministres, mais aussi des militaires retraités, alors que les critères d'admissibilité exigeaient des candidats de n'avoir jamais fait partie de l'administration, des forces armées ou de la classe politique. Pour *Madonline*, les observateurs sont plutôt sceptiques. Certains des membres désignés sont en effet connus pour avoir échoué dans la résolution de la crise. Le site note que l'ancien président Zafy Albert, qui a milité pour la réconciliation nationale a été écarté du processus. Pour *L'Express*, les membres du CRM auront comme principal défi de prouver leur crédibilité auprès de la population et de se défaire de l'étiquette politique qui colle à certains. Dans la liste figurent en effet les trois co-présidents du comité préparatoire, Lalao Randriamampionona, le pasteur Paul Ramino et Albert Ramarolahy. Le pasteur Nestor Razafindramanitra, président du Finona, est également de la partie. « *Le plus important est le fait que ces personnalités soient de vrais rassembleurs. La confiance de la population compte également. Certains ne seront pas contents* », a déclaré Ignace Rakoto, président du comité de sélection, pour se défendre de la reconduction des trois co-présidents du comité préparatoire, à qui l'on reproche d'avoir été juge et partie. Comme il fallait s'y attendre, aucun des membres n'est issu du FFKM qui a décidé de ne pas siéger au sein des institutions de la Transition, malgré l'appel de la feuille de route. Le gouvernement procédera à la vérification administrative et technique des procédures et du processus de sélection afin de contrôler le respect des critères de représentation de genre, de moralité, d'intégrité, de sens de la justice et de capacité à transcender les clivages de toute nature, avant de valider les noms des membres désignés. Le choix du président du CRM doit se faire par appel d'offres.

**03/10 - L'opposition rejette le CRM et se tourne vers le FFKM.** La mission du CRM, qui consiste à instaurer un climat d'apaisement en faisant table rase des « *blessures du passé* », se trouve compromise alors même qu'il n'a pas commencé ses travaux. « *Nous ne reconnaissons pas ce conseil pour la réconciliation nationale. Pour nous, il n'y a que le FFKM qui compte* », a affirmé Manandafy Rakotonirina, président national du MFM et l'un des leaders de la mouvance Ravalomanana. « *Le HPM renie totalement ce CRM marqué par des procédures obscures et des affaires trop internes entre quelques personnes* », réagit également cette formation, rejointe par la mouvance Zafy, qui a décidé de « *ne pas reconnaître le CRM, aussi bien sur la forme que le fond* ». Les proches du régime sont

cependant plus réservés. Le parti TGV préfère « *respecter le choix de la société civile* ». L'UNMDH (Union Nationale Malagasy des Droits Humains) dénonce les trafics d'influence qui auraient prévalu pour la désignation des membres de ce Conseil.

**05/10 - La société civile et des représentants du gouvernement vont essayer de discuter des procédures contestées qui ont conduit à la nomination des membres du CRM.** Une rencontre à huis clos entre les membres du comité de sélection et des représentants du gouvernement devrait permettre de mettre sur la table les griefs de la classe politique vis-à-vis des personnalités qui ont procédé à la sélection des 44 membres du CRM. Les trois entités de la société civile concernées ont vivement montré leur désapprobation à la phase de validation qui mettrait en cause l'indépendance de l'institution. Le ministre chargé des Relations avec les institutions, Victor Manantsoa, premier responsable du CRM, est vivement contesté. « *Les critiques et réactions ont fait parler d'elles, alors nous allons vérifier si elles sont fondées ou pas. La sélection et le processus appartient effectivement à la société civile, mais le dernier mot revient à l'État* », a rétorqué le ministre. Cette rencontre « *de conformité* » a de bonnes chances de virer au « *mano à mano* » entre le gouvernement et les 3 composantes de la société civile reconnues officiellement par la feuille de route. La situation risque de retarder la signature de décret qui doit officialiser les nominations. **Une commission ad hoc du gouvernement se saisit du dossier de nomination des membres du CRM.** Le gouvernement s'est engagé à examiner les contours du processus de nomination ayant notamment abouti à la reconduction des trois co-présidents du comité préparatoire parmi les membres du CRM. Des membres fraîchement nommés ont dénoncé « *l'ingérence* » du gouvernement dans les affaires de la société civile. La tension est palpable entre le gouvernement qui brandit la suspension du décret de nomination et la société civile qui menace de se retirer. Le pasteur Péri Rasolondraibe, président du comité de Suivi et de Contrôle de la feuille de route (CSC), également mis en place par les Raiamandreny Mijoro, le CNOSC et le Finona, déclare que le conclave du comité de sélection a respecté à la lettre le cadre juridique. « *Sur la forme, il n'y a rien à dire. Quant au choix des noms qui vont composer la CRM, cela dépasse notre compétence* », estime-t-il.

**11/10 - Révision de la composition du CRM : Omer Beriziky s'en remet au CSC.** Le premier ministre admet que la composition de cette institution peut faire l'objet de critiques mais il souligne que le gouvernement ne peut pas s'immiscer dans cette affaire. D'après lui, il revient au Comité de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de la feuille de route (CSC) d'examiner la situation et de faire si nécessaire des propositions alternatives de mode de désignation de ses membres. Une note officielle a été adressée au CSC « *pour restaurer la crédibilité du processus de sélection des membres du CRM* ». Le Dr Péri Rasolondraibe, président du CSC, a précisé les contours de sa nouvelle mission qui est de « *donner des recommandations aux trois entités de la société civile* », après une série de consultations. Le flou subsiste sur les modalités de cette nouvelle sélection.

**29/10 - Le CSC a procédé à la remise de ses recommandations et prescriptions concernant la procédure de sélection des membres du CRM à la société civile et au gouvernement.** « *Nous allons décider de quelle façon nous allons procéder à leur mise en œuvre* », a confié le président des Raiamandreny mijoro. Les détails font défaut sur ces recommandations mais on peut supposer qu'elles font référence aux articles 7 et 10 concernant le CRM, relatifs à la moralité et à l'inéligibilité des candidats.

**12/10 - Albert Zafy affirme que le poste de président du CRM ne l'intéresse pas,** tout comme le processus que le comité aura la charge d'engager. L'ancien chef de l'État renouvelle sa volonté de rester extérieur au processus de sortie de crise défini par la feuille de route. « *Ce processus est condamné. Andry Rajoelina reste derrière, d'autant plus que ce dernier n'a rien à voir avec la véritable réconciliation que nous réclamons* », a-t-il affirmé. Une position que déplorent plusieurs ténors de l'opposition, qui voit dans Zafy Albert la seule personnalité à pouvoir remplir la fonction.

**13/10 - Les organisateurs de l'élection des membres de la Cour électorale spéciale (CES) ont proclamé les résultats du scrutin,** 1 mois après son déroulement. La CES est composé de 8 magistrats élus par leurs pairs. L'organe « *ad hoc* » au sein de la HCC, chargé de proclamer les résultats des premières élections présidentielles et législatives, est présidé par Jean-Michel Rajaonarivony, président de la juridiction constitutionnelle.

**16/10 - Lalao Randriamampionona : « La composition du CFM n'est pas convenable ».** La déclaration est plutôt inattendue de la part de la présidente de la CNOSC, membre du comité de sélection avec ses homologues des deux autres organisations de la société civile. Lalao Randriamampionona admet qu'il est nécessaire de réaliser une enquête de moralité et une enquête judiciaire sur les candidats présélectionnés. Elle ajoute que le CFM devrait accueillir davantage de personnalités issues des couches proches de la population, comme des leaders d'associations ou des membres d'ONG. La présidente de la CNOSC laisse le soin au CSC de trancher.

**19/10 - Amnistie : le président de la Transition a promulgué l'ordonnance fixant les attributions, la composition et le fonctionnement de la « Commission spéciale » (CS) au sein de la Cour suprême.** Elle complète la loi du 3 mai portant sur l'amnistie. La Commission statuera et prononcera l'amnistie large et de plein droit ainsi que l'amnistie sur requête instruite par le CRM. Elle notifiera la décision constatant l'amnistie à l'intéressé, dressera et

publiera la liste des amnistiés au siège de la Cour suprême au Journal officiel. Composée de 9 magistrats, dont le président de la Cour de Cassation qui la préside également, elle organisera des audiences et procédera aux travaux de greffe jusqu'à épuisement du traitement des requêtes. Selon l'ordonnance, les demandes d'amnistie peuvent être présentées par les partis politiques, les juridictions ou les intéressés eux-mêmes. Elle devrait faciliter la mise en place d'un contexte sociopolitique apaisé nécessaire à l'organisation des élections de 2013. En effet, de nombreux hommes politiques ayant déjà déclaré leurs candidatures ou s'appêtant à le faire ont besoin d'une amnistie après des condamnations qu'ils jugent « politiques ». On imagine mal cependant l'ancien chef de l'Etat déposer une demande auprès de cette entité. Lui-même, comme ses partisans, ont déjà précisé qu'une telle procédure ne les intéresse pas. En revanche, des personnalités politiques comme Tantely Andrianarivo ou Pierrot Rajaonarivelo pourraient faire la démarche. On ignore encore la date de nomination des membres de la CS.

**Amnistie, impunité et réconciliation : le SeFaFi organise un atelier sur ce thème en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne.** La rencontre réunit 80 participants dont des responsables de partis politiques, d'organisations de la société civile et de groupements économiques ou professionnels. La question controversée de l'amnistie se trouve au cœur du conflit politique depuis des mois. L'enjeu est crucial car l'article 16 de la feuille de route précise qu'aucune élection ne peut avoir lieu sans l'adoption d'une loi d'amnistie. La loi d'amnistie a été adoptée mais les modalités de son application s'avèrent de la plus grande importance. C'est à ce niveau que la société civile doit remplir son rôle et peser de tout son poids pour tenter de limiter le penchant naturel des hommes politiques à entretenir l'impunité. L'amnistie pose des problèmes moraux, éthiques et de justice qui doivent être débattus. « Médecin après la mort ». C'est par cette expression que le sociologue Paul Rabary a qualifié cet atelier, le 4ème du genre, que le SeFaFi a organisé à Antananarivo après Toamasina, Toliara et Fianarantsoa. Une réflexion qui, selon *La Gazette*, aurait dû intervenir avant l'adoption de la loi car la notion d'amnistie est ambiguë et souvent mal interprétée. L'une des idées qui ont dominé les débats est celle d'un refus de la forme et de la façon dont on voudrait actuellement instaurer l'amnistie et la réconciliation. En effet, en l'état, l'amnistie serait toute tracée pour réconcilier plutôt les politiciens que le peuple malgache. Tous les participants partagent l'idée qu'un processus de réconciliation nationale constitue un objectif incontournable à court terme. Le général en retraite Ramakavelo Désiré Philippe a cependant estimé que la réconciliation est quasiment inutile dans le contexte malgache puisque les politiciens la pratiquent d'eux-mêmes au gré de leurs intérêts respectifs. Quant aux citoyens malgaches, la tradition veut qu'ils ne se mettent jamais en situation conflictuelle, contrairement aux politiciens. Pour ce qui est de panser les blessures du passé, cela relèverait d'une autre approche plus compliquée qui pourrait s'étaler sur quelques années. Les participants se sont interrogés sur les conditions de l'amnistie et les garanties proposées pour que l'impunité ne prenne le pas sur la recherche de la paix. « Comment est-ce qu'on peut garantir que l'octroi de l'amnistie ne devienne un précédent pour le futur ? », s'interroge Paul Rabary. Le SeFaFi met en garde contre la « répétition du même scénario ». Il redoute une « amnistie [qui] serve de pansement temporaire et superficiel pour clore un épisode douloureux ou embarrassant », avec un « risque additionnel d'envenimer la future période électorale ». « L'implication de l'Ambassade d'Allemagne dans la tenue de cet atelier nous motive davantage dans la mesure où l'Allemagne est passée par deux grandes guerres mondiales où il y avait des millions de morts. Le pays était divisé en deux pendant des années, mais maintenant, l'Allemagne est réunifiée », selon le coordonnateur du SeFaFi, Ralison Andriamandranto.

**27/10 - Le SeFaFi en a terminé avec ses séries de consultation des citoyens sur l'amnistie, l'impunité et la réconciliation. Il va dresser la synthèse des propositions recueillies et interpeller les autorités.** Le dernier atelier, tenu à Antsirabe, a connu grand succès, selon la coordonnateur national. Des critiques virulentes ont été formulées à l'encontre du comité de sélection du CRM. La désignation des représentants de la région Vakinankaratra a été vivement contestée, dont celle de la présidente du CNOSC, Lalao Randriamampionona, rapporte *La Gazette*.

**24/10 - Priorité à la réconciliation nationale et à une amnistie totale.** Le président de l'association France-Madagascar, Jacques Blache, estime qu'en cette période de difficultés que connaît la Grande Ile, le processus de sortie de crise devrait être axé prioritairement sur une réconciliation nationale totale. Par la suite, afin de cimenter cette réconciliation, il faudrait décider d'une amnistie totale pour que soit effacés tous les événements survenus au cours des régimes successifs. Message relayé par Yvette Sylla, membre de l'association, présidente du parti Malagasy Mandroso (Maman) et épouse du défunt premier ministre Jacques Sylla. Elle explique : « Le droit international stipule que tout citoyen a le droit de rentrer dans son pays. Mais il faut oser affronter les situations et arrêter la langue de bois. Pour le cas de Marc Ravalomanana, s'il rentre à Madagascar et qu'il est amnistié, ce sera un grand pas vers la réconciliation. Mais s'il n'est pas amnistié, car on va lui appliquer la loi, il n'y aura pas de réconciliation... ».

### ► Opposition, retour de Marc Ravalomanana, affaire Ramaroson

**01/10 - À l'approche de la réunion décisive de la Troïka de la SADC les 7 et 8 octobre, la mouvance Ravalomanana se mobilise pour parvenir à son objectif : ramener l'ancien président au pays.** La période avancée par la SADC pour traiter le cas de Marc Ravalomanana - de « 30 à 60 jours » - expire le 18 octobre alors que la

mission d'évaluation des risques de la commission Défense de la SADC se fait toujours attendre, bien que selon certaines sources, la mission ait eu lieu dans le secret le plus absolu. La mouvance ne doute pas que le retour de l'ancien président sera décidé et sécurisé par la SADC. Le président du Congrès insiste non seulement sur le retour de son leader mais aussi sur sa candidature aux prochaines élections. « *Si la communauté internationale se prononce en faveur de la non-candidature de notre chef de file aux élections, elle sera désormais complice des auteurs de coups d'État* », menace-t-il, tout en accusant « *certains pays d'insister sur ce point* ». Des paroles qui se réfèrent à la suggestion de la non-candidature simultanée d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana faite une première fois par des experts des Nations Unies et qualifiée d'« *option possible d'apaisement* » par quelques pays, notamment ceux de la COI.

**02/10 - Pour Andry Rajoelina, rien n'est encore acquis concernant le retour de Marc Ravalomanana.** « *Ce n'est pas la première fois que certaines personnes annoncent ce retour, cela date de 3 ans. Ils ne devraient pas infantiliser leurs partisans* », a-t-il lâché. Le président de la Transition rappelle les conditions du retour de son rival : « *C'est la SADC et non pas nous, qui en avait décidé ainsi. Elle avait conclu à l'existence d'un danger non mesurable lié à ce retour (...) et qu'il faudra envoyer une délégation pour étudier la possibilité de ce retour et les conditions que cela nécessite* », a-t-il soutenu, faisant référence à l'une des décisions du Sommet du bloc économique régional des 17 et 18 août. De son côté, le camp Ravalomanana renforce la pression. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance, annonce un retour de l'ancien président « *au plus tard le 18 octobre* », basant sa déclaration sur la période de 30 à 60 jours donnée pour évaluer les conditions de ce retour, à partir de la date de tenue du Sommet de Maputo mais ce délai donne lieu à des interprétations divergentes. Guy Rivo Randrianarisoa déclare : « *La communauté internationale avait déjà annoncé qu'il n'y aura pas d'élections sans mesures d'apaisement. Nous pensons que le retour de Marc Ravalomanana en fait partie* », a-t-il soutenu, annonçant un autre débat en perspective concernant l'éventuel report du calendrier électoral.

**Andry Rajoelina, de retour de l'AG des Nations Unies :** « *Madagascar est un État souverain et il n'a d'ordre à recevoir de quiconque* ». Il est inconcevable, soutient-il, qu'un État étranger, en l'occurrence les États-Unis ou un groupe d'intérêt étranger, dicte ce que le pays doit faire, alors même que la feuille de route est une loi reconnue aussi bien par la communauté internationale que par la nation malgache. La feuille de route statue sur les individus aptes à se porter candidat, conformément à la loi électorale et aux arrêts de la Cour électorale spéciale. Ces déclarations laissent supposer qu'il se portera candidat, quelle que soit la position des membres de la communauté internationale qui sont opposés à sa candidature. Avant son départ pour les États-Unis, Andry Rajoelina, avait esquivé les critiques du secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, Johnnie Carson, qui s'était clairement prononcé contre sa candidature aux prochaines élections.

**Analyse de la conférence nationale des fédéralistes<sup>1</sup> :** pour *Madagascar Matin*, cette démonstration de force organisée dans la capitale est une réaction de certaines élites qualifiées de « *côtières* » qui ont obtenu le soutien de quelques personnalités politiques Merina dont le point commun est l'hostilité au régime de Transition. Ils estiment que la sortie de crise est difficile en raison du conflit qui oppose les deux protagonistes, issus tous deux des Hautes-Terres. Cette lecture, jugée simpliste par le quotidien, serait au final celle de la médiation internationale, du moins celle de la SADC si l'on se réfère à la feuille de route. En effet, dans plusieurs de ses articles, la Troïka considère que le partage des responsabilités au sein des diverses institutions doit s'opérer sur un critère géographique étroitement associée à la notion d'ethnie. Déjà, l'idée d'instituer quatre mouvances répondait à cette préoccupation, certains responsables de la SADC estimant à l'époque que la crise de 2009 ne serait qu'un conflit entre deux Merina et qu'au nom de l'unité nationale, il était important de remettre en selle les deux anciens chefs d'État non-merina. Ce ne serait pas le système fédéral qui soit mauvais en soi mais ce sont plutôt les raisons qui poussent actuellement ses défenseurs à le promouvoir.

**03/10 - Malgré l'ordonnance rendue par le tribunal de Gauteng, Marc Ravalomanana conserve son passeport.** Le recours formulé par les avocats de l'exilé d'Afrique du Sud suspend l'application de cette ordonnance qui interdit également à ce dernier de quitter le pays. D'après ses proches, il peut continuer à circuler librement sur le territoire sud-africain, rapporte *Midi*. Et ce peut-être en attendant que les conditions de son retour au pays soient fixées par la Troïka de la SADC qui se réunira du 6 au 7 octobre à Dar Es-Salaam, ajoute le quotidien.

**08/10 - Le parti nationaliste Otrikafo d'Andrianjaka Rajaonah suspecte un « deal » entre la France et l'Afrique du Sud** afin « *d'empêcher le retour de Marc Ravalomanana* ».

**16/10 - Rumeur de retour de Marc Ravalomanana - « Ce n'est qu'une diversion », selon le commandant de la gendarmerie.** Parallèlement à la venue de la délégation militaire de la SADC, la mouvance Ravalomanana laisse entendre que l'exilé d'Afrique du Sud se prépare à tenter de regagner le pays par ses propres moyens. Questionné sur cette éventualité, le général Richard Ravalomanana n'y croit pas mais ne compte en aucun cas

<sup>1</sup> Cf. Blog Justmad – Revue de presse septembre 2012 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2012/09/29/25197886.html>

baisser sa garde. Les forces de l'ordre se préparent à toute éventualité, prévient-il, ajoutant : « *Je rappelle en passant les exercices de simulation que nous avons menés à Ivato, en cas d'invasion ou de forcing* ». Le général tient à préciser que le mandat d'arrêt lancé à l'endroit de l'ancien président court toujours. En collaboration avec le ministère de la Justice, dit-il, nous avons déjà pris des dispositions pour mettre à exécution cette décision de justice dès que l'intéressé foulera le tarmac de l'aéroport d'Ivato. Le général affirme que le retour de Marc Ravalomanana au pays n'est pas possible sans un accord entre toutes les parties concernées.

**17/10 - Leonardo Simao, chef de la délégation de la SADC, annonce, lors de sa rencontre avec le premier ministre, que le retour de Marc Ravalomanana n'est pas encore souhaitable.** C'est la raison pour laquelle la mission de sécurité de la SADC est sur place, afin d'évaluer ces risques. Selon *Ma-Laza*, les médiateurs de la SADC envisageraient d'aider les forces de sécurité malgaches chargées du maintien de l'ordre, au cas où ces dernières n'arriveraient pas à l'assurer lors du retour de l'ancien chef d'État. « *Il ne serait pas possible qu'Andry Rajoelina se présente seul [aux élections], notamment s'il tente d'empêcher le retour de Marc Ravalomanana lequel est inscrit dans la feuille de route* », auraient également souligné les médiateurs de la SADC interviewés.

**18/10 - Retour de Marc Ravalomanana : les forces de l'ordre promettent de respecter les décisions de nature politique.** Les hauts responsables de l'armée et de la police confirment leurs appréhensions à propos de ce retour, sans pour autant vouloir s'y opposer. « *Ce n'est pas nous qui décidons. La décision revient à la politique* », a déclaré le général Ranto Rabarisoa, président du Conseil militaire pour la Défense nationale (CMDN) à l'issue d'une rencontre de 4 heures avec la mission militaire de la Troïka. « *Nous ferons face à ce qui se passera [en cas de retour de l'ancien président]* », poursuit-il, insistant sur le rôle de techniciens des forces armées et de la police. La délégation militaire de la Troïka semble ainsi être parvenue à faire fléchir ses interlocuteurs malgaches qui n'ont sans doute pas apprécié la menace de la SADC d'apporter son concours à la sécurisation de ce retour. Elle s'accorde encore un délai de 30 à 60 jours pour apprécier la situation mais elle quittera Madagascar le 19 octobre. **Sur le plan politique, les conditions de ce retour d'exil sont toujours aussi âprement discutées.** Leonardo Simao consulte les entités politiques sur le sujet. Pour l'instant aucune résolution n'a été arrêtée. Plusieurs scénarios sont possibles, à savoir l'arrestation, la mise en résidence surveillée ou la libération de l'intéressé comme ce fut le cas de certains hommes politiques condamnés qui ont regagné le pays durant la Transition, sans être inquiétés.

**27/10 - Un nouveau NOTAM émis le 25 octobre.** Il rappelle aux compagnies qui desservent Madagascar qu'elles sont tenues de communiquer, 24 heures à l'avance, l'identité de tous les passagers à destination de la Grande Ile. Le non respect de cette note peut conduire à l'annulation du vol, et en cas de modification de la liste, l'ACM doit être avisée. Une mesure destinée sans nul doute à prévenir une nouvelle tentative de retour de l'ancien président en exil.

**25/10 - Les pasteurs du mouvement des leaders religieux HMF prévoient d'organiser un nouveau culte en plein air à Antsahamanitra.** Ils attendent l'autorisation de la préfecture de police. Les pasteurs comptent inviter la population à garder espoir malgré la longue crise traversée par le pays. Ils estiment qu'une solution aux difficultés actuelles est à la portée des Malgaches.

**29/10 - Marc Ravalomanana : « Je déclare officiellement ma candidature aux élections présidentielles ».** L'annonce a été faite au cours de son intervention téléphonique durant la manifestation quotidienne de ses partisans au Magro. Il a profité de l'occasion pour rappeler que son retour est incontournable. « *Je vous ai toujours dit qu'il n'y aura pas d'élection sans le retour de Dada* », a-t-il affirmé. « *N'ayez pas peur du calendrier car nous irons aux élections après un accord politique* », a-t-il assuré. Il a balayé du revers de la main la proposition du « *ni...ni* », l'excluant, tout comme Andry Rajoelina, de la course à la magistrature suprême. La déclaration intervient avant que la Troïka ne se soit encore prononcée sur la mise en œuvre de la feuille de route et les conditions du retour de l'ancien président. Jean Razafindrabe, membre du TGV, a qualifié cette annonce de « *forcing* » « *Il ne peut pas se présenter aux élections car il a été condamné* », a rétorqué le membre du Congrès.

## **Affaire Ramaroson**

**02/10 - Affaire Nadine Ramaroson<sup>2</sup> :** «*La déclaration d'Alain Ramaroson ne m'émeut guère. Il s'agit de stratégie politique courante au sein de la sphère politique malgache, l'arme des faibles*», a déclaré Hajo Andrianainarivelo, en réaction à l'accusation du président de la commission Défense et Sécurité du CST qui l'implique dans le décès déclaré accidentel de Nadine Ramaroson, ministre de la Population. « *Ce n'est pas parce qu'on médiatise ses déclarations qu'on détient forcément la vérité* », a fustigé le vice premier ministre, qui envisage des poursuites judiciaires.

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad – Revue de presse septembre 2012 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2012/09/29/25197886.html>

**Pour *Midi*, Alain Ramaroson a ouvert la série de défections dans les rangs d'Andry Rajoelina dont la candidature est résolument contestée par les Etats-Unis.** La rupture entre deux principaux artisans de l'accession au pouvoir d'Andry Rajoelina serait consommée. En mettant en cause le vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo, Alain Ramaroson s'attaque à celui qui est considéré comme le poulain d'Andry Rajoelina aux prochaines présidentielles si ce dernier n'est pas autorisé à se présenter. Certains vont jusqu'à le soupçonner de se reconverter au sein de l'alliance pro-Ravalomanana. Le président de la commission Défense et Sécurité (CDS) est le précurseur de la « *Révolution Orange* ». Un mouvement qui a milité pour le départ de Marc Ravalomanana et s'est investi dans le coup d'Etat de mars 2009. Tandis que Hajo Andrianainarivelo figure parmi les têtes pensantes du cercle restreint qui a élaboré à l'époque la stratégie de combat d'Andry Rajoelina. On pourrait donc retrouver ces deux personnalités issues des rangs pro-Rajoelina à la présidentielle. Sans oublier Edgard Razafindravahy (PDS d'Antananarivo), Jean Lahiniriko (UDR-C), Lanto Rakotomavo (TGV), Maharante Jean De Dieu (AREMA- TGV), Sylvain Rabetsaroana (AVI) et les pro-régime qui ont déjà déclaré leur candidature, comme Pierrot Rajaonarivelo (MDM, ministre des Affaires étrangères), Roland Ratsiraka (MTS, vice-président du CST).

**03/10 - Des éléments des forces de l'ordre, lourdement armés et accompagnés par un huissier muni d'une note exécutive, se sont introduits au domicile d'Alain Ramaroson en vue de procéder à une perquisition.** « *Il s'agit apparemment d'une sommation 'interpellative', en réplique aux déclarations tonitruantes que j'ai faites la semaine dernière* », estime le membre du CST. La perquisition aurait été lancée par le général Richard Ravalomanana. « *Je n'ai même pas été avisé de la nature de cet acte en ma qualité de haute personnalité de l'État* », déplore le président de la CDS, qui s'étonne du manque de solidarité des membres du gouvernement. Une solidarité qui n'aurait pas joué non plus lors du décès de sa nièce. Dans un communiqué, le gouvernement rappelle que Madagascar est un Etat de droit. « *La liberté d'expression et la liberté de la presse ne devraient pas être utilisées pour violer le droit et la liberté d'autrui, selon l'article 10 de la Constitution. Et ce, face aux recrudescences d'accusations sans fondement déclarées publiquement contre des membres du gouvernement ainsi que des responsables des forces armées* ». « *Les forces de l'ordre et la police expriment leur désaccord et condamnent la déclaration empreinte de calomnies à l'encontre du général Richard Ravalomanana* », indique un communiqué des Forces armées.

**04/10 - « Les principaux acteurs du coup d'Etat écartés », titre *Midi*, suite à la perquisition au domicile d'Alain Ramaroson.** Le quotidien écrit que le précurseur de la « *Révolution Orange* » risque de connaître le même sort que le général Noël Rakotonandrasana et le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina. Si Andry Rajoelina a pu accéder au pouvoir, c'est incontestablement grâce aux actions des éléments du Capsat dirigés par le général Rakotonandrasana, qui portait à l'époque le grade de colonel. Nommé ministre de la Défense dans le 1er gouvernement de la HAT, l'officier général avait écopé de 7 ans de travaux forcés dans l'affaire de la BANL, avant d'être mis à la retraite pour raison disciplinaire mi-septembre. Il y a eu ensuite le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina qui portait à l'époque le grade de commandant. C'est cet officier supérieur qui a fait basculer l'histoire le 17 mars 2009 à l'épiscopat. Quelques années après, Charles Andrianasoavina a été jeté en prison. N'ayant pas pu endurer les conditions de sa détention, l'officier est hospitalisé à La Réunion depuis plusieurs mois. Des civils ont également participé à la réussite du mouvement du Capsat. Figurent en tête Alain Ramaroson et sa nièce Nadine Ramaroson. Ils auraient tous deux aidé les mutins financièrement et matériellement. Charles Andrianasoavina a affirmé qu'à titre de participation financière, Alain Ramaroson et sa nièce ont apporté 200 millions Ar pour faire réussir le « *double coup d'Etat* » qui a propulsé Andry Rajoelina au pouvoir. Alain Ramaroson aurait pris part à une réunion préparatoire du « *Lundi Noir* », le 19 janvier 2009. Trois ans et demi après, Alain Ramaroson serait-il en train de connaître le sort des deux hauts gradés ? *Midi* s'interroge : quelle sera la prochaine victime des « *épurations* » au sein du régime ? Voninahitsy Jean Eugène ? Jean Lahiniriko ? Reboza Julien ? Ranjivason Jean Théodore ou Sareraka ? Dolin Rasolosoia ou Désiré Philippe Ramakavelo ? Ny Hasina Andriamanjato ou Roland Ratsiraka ? Patrick Monibou ou Cyrille Rasamozafo ? Ces personnalités auraient toutes activement participé coup d'Etat.

**05/10 - Alain Ramaroson privé de gardes du corps.** Les 9 gendarmes qui assuraient sa sécurité lui ont été retirés. Interrogé, le général Richard Ravalomanana a justifié cette décision par un souci d'affectation optimale des moyens. « *La gendarmerie manque d'éléments. De ce fait, ils devraient être déployés là où on a le plus besoin d'eux* », lâche-t-il, en faisant un rapprochement avec le phénomène dahalo qui secoue le Sud. « *Je n'ai nul intérêt à entretenir de houleuses relations avec quelqu'un* », confie-t-il. 5 militaires du Capsat ont été laissés sur place mais ils ont été rapatriés 2 jours plus tard. La mesure est intervenue le jour de la prise de fonction du général Richard Ravalomanana en tant que commandant de la gendarmerie nationale et peu après qu'Alain Ramaroson ait nommé le général Ravalomanana comme un des possibles auteurs de l'assassinat de sa nièce. Alain Ramaroson affirme à *Midi* être devenu un ennemi pour le régime. Il annonce que lui et son épouse Olga, ministre de la Population et des Affaires Sociales, ne démissionneront pas des fonctions qu'ils occupent. Le Conseil d'Etat a rejeté sa demande de sursis à exécution de la décision de retrait de sa garde personnelle.

**Le commissaire Olivier Samiarison de la DST affirme qu'aucune perquisition n'a été décidée au domicile de ce parlementaire.** Il ajoute que la déclaration faite par Alain Ramaroson n'est qu'une manœuvre de déstabilisation, rapporte *La Vérité*.

## ► Armée, Parlement

**19/10 - Le général André Ndriarijaona, chef d'État-major Général de l'Armée Malagasy aurait refusé de quitter son poste comme l'aurait souhaité le président de la Transition, croit savoir Ma-Laza.** Le récent remaniement au sein de l'armée aurait dû comporter le remplacement du CEMGAM, le général Ndriarijaona. Il aurait fait valoir qu'il avait été l'un des artisans de la mise en place du régime de Transition. Andry Rajoelina aurait donc renoncé à lui imposer une nouvelle affectation, comme il a pu le faire pour ses autres collègues de la gendarmerie, à l'instar du général Bruno Wilfried Razafindrakoto. Le général André Ndriarijaona a été propulsé à la tête de l'armée par les militaires en 2009, suite à un vote secret et après la mutinerie du CAPSAT qui a entraîné par la suite la chute de Marc Ravalomanana. Il est le seul élément du CAPSAT à occuper encore un poste de haute responsabilité. Le général Noël Rakotonandrasana et le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina ont tous deux été évincés de la Transition.

**26/10 - Une manœuvre tente d'évincer le général Dolin Rasolosa, très proche collaborateur d'Andry Rajoelina, de la présidence de la Chambre haute.** « *Ces membres du CST s'en prennent au gouvernement qui accordent peu de moyens à l'institution et ils montrent leur mécontentement à travers cette attaque contre nous* », soutient un membre du bureau permanent. Les parlementaires reprochent au premier ministre et à Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du budget, de ne pas tenir parole concernant la rallonge budgétaire réclamée à la suite des 5 sessions parlementaires. Les initiateurs de l'attaque reprochent au bureau sa gestion de la Chambre haute. L'incertitude liée au budget de l'institution jusqu'à la fin de l'année, le manque de considération à l'endroit des membres de l'institution ou encore le problème de paiement de salaire des employés figurent parmi les griefs évoqués. La fronde toucherait presque tous les groupes, à l'exception du parti TGV. Les initiateurs de la démarche ont manifesté l'intention de déclencher la procédure de destitution. Pour *L'Express*, il pourrait s'agir d'une volonté de renverser Dolin Rasolosa, devenu un électron libre, en passant par une tentative de reprendre la main sur la présidence du CST dans la perspective des élections. Il pourrait aussi s'agir d'une manœuvre visant à déstabiliser le régime. « *On ignore qui tire les ficelles* », avoue une source proche du dossier. Conjugée avec la tension qui existe avec le gouvernement et le Congrès, la Transition risque d'exploser, écrit le quotidien. Celui-ci ajoute au sujet de cette perspective de destitution : « *Triste fin pour celui qui s'est battu corps et âme dans la destitution de l'ancien président. Dolin Rasolosa était aux avant-postes lors de la tuerie à Ambohitsorohitra le 7 février 2009. Il était à la tête des meneurs des manifestants TGV qui négociaient avec les gardes présidentielles et on ignore, jusqu'à aujourd'hui, comment lui et les parlementaires à ses côtés, ont pu sortir indemnes de cette tragédie alors qu'ils auraient dû être les premières victimes. C'est donc en toute logique qu'il s'est retrouvé à la tête de l'une des institutions de la Transition pour bons et loyaux services* »<sup>3</sup>. Tribune s'exaspère que les débats en séance plénière se soient focalisés sur la défense des privilèges de ces parlementaires, entre autres l'accès aux zones sous-douane des aéroports où les membres du CST pouvaient, jusqu'à une date récente, circuler librement, ou les « *mensualités* » exorbitantes perçues par les membres du bureau permanent.

Pour *La Gazette*, si Andry Rajoelina se porte candidat à la présidentielle, il sera obligatoirement appelé à démissionner en février comme prévu dans la feuille de route et la Constitution. Dans ce contexte, on prévoit la mise en place d'un Triumvirat, composé du président du CST, en l'occurrence Dolin Rasolosa, du président du Congrès Mamy Rakotoarivelo et du premier ministre Omer Beriziky, chargé de gérer la Transition jusqu'à l'élection du prochain président. Au cas où Dolin Rasolosa, un allié de longue date d'Andry Rajoelina, serait renversé, les proches de Marc Ravalomanana auraient alors les coudées franches. L'enjeu de cette manœuvre est donc d'importance.

**27/10 - Le projet visant à démettre les membres du bureau permanent de la Chambre haute a échoué mais la menace plane toujours.** Aucune procédure de vote de destitution n'a été finalement engagée. Les membres de l'institution se sont contenté d'esquisser un plan d'actions visant à redresser la situation. Hery Rajaonarimampianina et Victor Manantsoa, respectivement ministre des Finances et du budget et ministre chargé des Relations avec les institutions, ont été invités à fournir des explications sur les questions financières touchant le Parlement. La menace n'est pas tout à fait dissipée. Le conflit pourrait encore rebondir à la faveur de l'examen du projet de loi des finances 2013.

## ► Médiation de la SADC, COI

**06/10 - «Nous attendons la mission d'évaluation de la SADC», confie le CEMGAM André Ndriarijaona.** Du côté des forces de l'ordre, tout est prêt pour accueillir cette délégation. « *Nous avons préparé les documents nécessaires. Nous attendons juste la date d'arrivée de la mission d'évaluation de la Troïka de la SADC* », explique-t-il. Lors du Sommet de Maputo du mois d'août, les chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC avaient accordé 30

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/23/38/448497/80426527.pdf>

à 60 jours aux responsables de la sécurité pour évaluer les conditions sécuritaires requises pour le retour de Marc Ravalomanana. Jusqu'ici, la date de déplacement de cette délégation militaire a été gardée secrète et plus d'uns se sont étonnés du manque de célérité de l'organisation régionale.

**09/10 - Leonardo Simão, ancien ministre mozambicain des Affaires étrangères, reprend du service à Madagascar : il dirigera une mission de médiation de la SADC du 9 au 13 octobre.** L'annonce en a été faite par le bureau de liaison de la SADC. La dernière mission de la SADC à Madagascar, du 10 au 12 août, avait été conduite par le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la coopération, Marius Fransman, et faisait suite aux deux réunions entre le président de la Transition et l'ancien président, qui se sont tenues aux Seychelles fin juillet et début août. Lors du dernier Sommet de la Troïka qui s'est réuni le 16 août, il avait été décidé qu'une équipe d'évaluation de la faisabilité du retour de Marc Ravalomanana serait dépêchée à Madagascar dans un délai de 30 à 60 jours. On ignore si l'annonce du retour de Leonardo Simão entre dans le cadre de cette annonce ou si la SADC a changé son fusil d'épaule. L'équipe de l'organisation régionale sera notamment composée du Dr John Tesha et de Nuno Tomas, conseillers du médiateur. Leonardo Simão, bras droit de l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano, au centre de l'élaboration de la feuille de route, revient donc à la charge, ce qui ne satisfait guère la classe politique malgache. Pour *L'Express*, ce retour illustre la lutte d'influence qui se manifeste au sein de la SADC dans la gestion de la crise, sans parler des démarches incompréhensibles comme la fausse interprétation des résolutions du Sommet des chefs d'État de Sandton. L'équipe de Joaquim Chissano avait été reléguée au second plan depuis la signature de la feuille de route. L'ancien président mozambicain devait prendre part aux deux rencontres entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana aux Seychelles mais il en a été écarté, malgré la recommandation de la SADC. L'application de la feuille de route, fustigée par la mouvance Ratsiraka, reste bloquée sur de la mise en œuvre des dispositions relatives au retour de l'ancien président. La communauté internationale, à commencer par la SADC, semble toujours tâtonner par rapport à l'épineuse question des candidatures de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina. Une hésitation entre un « *et...et* » et un « *ni...ni* », alors que les positions des deux protagonistes restent inconciliables.

**10/10 - Faux bond de Leonardo Simão.** La visite de l'équipe de médiation est remise à une date ultérieure, « *suite aux consultations entre le secrétariat de la SADC, le bureau de liaison de la SADC à Madagascar et les autorités de la Transition* », lit-on dans un bref communiqué. Les raisons de ce report ne sont pas précisées. Du côté du pouvoir, plusieurs versions circulent concernant cet ajournement. « *Il faudra d'abord régler le cas des institutions en suspens, comme celui du CRM* », soutient un membre du gouvernement. La directrice des Relations internationales de la présidence de la Transition, Annick Rajaona, s'est envolée pour l'Afrique du Sud. Certains observateurs estiment que ce déplacement précipité pourrait avoir un lien avec le report de l'arrivée de la mission de la SADC. Selon certaines sources, les autorités malgaches auraient appris l'arrivée de cette mission par la presse. Compte tenu de ce nouveau report, les chances de candidature de l'ancien président de la République à la prochaine présidentielle paraissent très compromises, à moins que le calendrier électoral soit une nouvelle fois reporté.

**13/10 - Des groupes politiques contestent la mise en œuvre de la feuille de route à la veille de la venue de l'équipe de médiation de la SADC.** Des représentants des signataires de la feuille de route tentent de s'accorder sur la nature de leur désaccord concernant la mise en œuvre du document censé gérer la Transition et la sortie de crise. « *La situation politique est désespérante. La mouvance Ravalomanana est prête à soutenir l'initiative que vous prenez pour la recherche d'une solution* », a déclaré Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance Ravalomanana. Le président de la chambre basse donne le ton de la réunion organisée par le Groupe éclairer de contact (GEC), des personnalités issues des entités signataires de la feuille de route. « *Les participants sont arrivés à la conclusion selon laquelle la situation est bloquée* », résume un membre du CST et du GEC. Des « *signataires secondaires* », écartés du processus de sortie de crise, ont également pris part à la réunion. Les formations soutenant le régime de Transition n'ont pas pris part aux discussions. C'est la deuxième réunion organisée par le GEC depuis celle du 26 septembre. Raharinaivo Andrianantoandro évoque l'importance de l'initiative en cours : « *Nous avons le devoir de tirer la sonnette d'alarme avant que la situation ne dégénère d'une manière irrémédiable* », lance-t-il.

**15/10 - La mission de la Troïka n'écarte pas la possibilité d'explorer toutes les pistes pour la sortie de crise. Y compris l'éventualité d'un aménagement du calendrier.** « *La stabilité et la paix sont plus importantes que le temps. Le temps investi pour la paix et la stabilité n'est jamais de trop* », a déclaré Leonardo Simão à son arrivée. Il renvoie la décision aux signataires de la feuille de route. **Le chef de la diplomatie malgache confirme la venue d'une autre mission d'évaluation, concernant le volet relatif à l'article 20 de la feuille de route, à savoir le retour de Marc Ravalomanana.** Pour *L'Express*, « *de Chissano à Fransman en passant par Salomao et Simao, on assiste à un chassé-croisé de médiateurs aussi inefficaces que complaisants. Qu'est-ce que Simao peut bien promettre et réussir de plus que ce qu'il n'a pu faire durant ses longues « vacances » début 2011 ? Il est visiblement revenu avec les mêmes principes complaisants et consensuels du « Fihavanana » malgache qui est tout sauf une manière de trancher dans le vif et de faire la part des choses. Simao va passer son temps à réentendre les âneries politiques pour faire durer le supplice. On admire son courage et sa volonté de bien vouloir écouter des*

*personnages dont la seule vision à long terme est la fin du mois, l'avis de crédit, le bois de rose, les mines... On doute fort que cela soit encore nécessaire et on craint à juste titre de perdre encore des mois, l'équivalent du temps qui reste à vivre pour de nombreux Malgaches. La crise, cela devient un amusement de prédilection pour certains, un atout touristique pour d'autres ».*

**La COI se déclare prête à s'impliquer plus fortement dans le processus de sortie de crise**, déclare Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général, qui effectue sa 1<sup>ère</sup> visite à Madagascar depuis sa prise de fonction. Il précise que sa visite n'a pas de lien avec la mission de l'équipe de médiation de la SADC qui vient, elle aussi, de débarquer dans la Grande Ile pour une nouvelle mission de médiation. « *Il ne s'agit que d'une coïncidence calendaire* », affirme-t-il.

**22/10 - La COI propose un mandat présidentiel de deux ans et l'application du « ni... ni... ».** La proposition de son secrétaire général, Jean-Claude de l'Estrac, en visite à Madagascar, a été rejetée par l'ensemble de la classe politique. La COI a proposé que les deux protagonistes de la crise puissent se présenter à nouveau au terme de ce mandat de 2 ans. Jean-Claude de l'Estrac est intervenu auprès de la SADC pour que l'organisation régionale adopte une solution plus ferme, comme elle s'y était déjà engagée.

**16/10 - Evaluation de la situation sécuritaire par une délégation militaire de la SADC.** Composée de 19 personnes, cette délégation, conduite par les majors-généraux tanzanien Vipenga Charles et sud-africain Meyer Trevor, séjournera pendant 5 jours à Madagascar. Elle a pour mission d'évaluer la situation sécuritaire en vue du retour de Marc Ravalomanana. Les chefs de l'armée malgache ont fait comprendre voici un mois qu'un retour de l'ancien président présentait des risques de troubles et ne contribuait pas à l'apaisement. Aujourd'hui, c'est la situation dans le Sud et l'insécurité sociale dans nombre de campagnes qui sont devenues la préoccupation majeure. « *On ne comprend pas pourquoi Marc Ravalomanana ne peut pas rentrer à Madagascar en sa qualité de citoyen malgache* », a fait savoir la délégation à son arrivée. La présence simultanée de deux missions de la SADC interpelle les observateurs, qui se demandent si elles sont réellement complémentaires et coordonnées. La mouvance Ravalomanana ne désespère pas d'assister au retour de l'ancien président avant la date fatidique du 18 octobre. Ce retour constitue l'un des nœuds du problème pour la sortie de crise. Le dossier n'a jamais pu être réglé depuis le Sommet de Maputo, en août 2009. Aucun membre du gouvernement, aucun haut responsable de la présidence, aucun officier n'a fait le déplacement à Ivato pour accueillir la délégation militaire.

**17/10 - Edmond Rasolomahandry, dernier chef de l'Etat Major Général de l'Armée de Marc Ravalomanana sort de son mutisme : « Les chefs militaires de la HAT sont le problème de ce pays ».** A l'occasion de la mission militaire de la SADC, le général Rasolomahandry affirme que les chefs militaires de la HAT ne doivent même pas être consultés sur les questions politiques, dont entre autres et notamment le retour de l'ancien président. « *Ils sont le problème de ce pays. Ils font blocage à la résolution de la crise. Pour moi, ce ne sont plus des militaires, mais des mercenaires* » L'ancien Cemgam d'enfoncer le clou : « *s'ils sont des vrais militaires, ils n'ont pas à se prononcer sur des questions politiques. Ils sont là pour maintenir l'ordre public. La politique, c'est aux politiques. Une crise politique se résout par un accord politique et non militaire* ». Les chefs militaires « *craignent le retour de Marc Ravalomanana. Ils font tout actuellement pour empêcher ce retour* ». Le général Rasolomahandry déplore les divisions au sein de l'armée. D'après lui, la réconciliation en son sein n'a pas eu lieu.

**18/10 - L'équipe de médiation de la Troïka élargit ses consultations aux non-signataires de la feuille de route ou à des organisations qui ont refusé de participer à sa mise en œuvre.** Une rencontre a eu lieu avec une délégation de la mouvance Ratsiraka. Des contacts sont prévus avec la mouvance Zafy, le FFKM et d'autres formations politiques. Leonardo Simao donne l'impression de ne plus avoir de ligne de conduite bien définie. Il insiste sur la nécessité de ne rien précipiter : « *la stabilité et la paix sont plus importants que le temps* », a-t-il indiqué à son arrivée. Mamitina Ravelonanosy, membre du Congrès, issu de la mouvance Ravalomanana, s'est adressé à la délégation militaire de la Troïka pour lui demander d'intervenir en faveur de la libération des militaires incarcérés.

**19/10 - Les hauts responsables militaires n'ont pas apprécié la démarche de la délégation militaire de la SADC qui a élargi ses consultations à d'anciens responsables des forces armées, membres du « Groupe d'Ankerana ».** Le groupe réclame « *la mise en place d'une Charte de la Transition, qui respecte les engagements nationaux et internationaux de Madagascar et dans laquelle figure l'organisme militaire ad hoc* », selon sa déclaration de mai 2010. Il demande à ce que cette institution « *constitue le recours et le garant pour éviter tout blocage au bon déroulement de la Transition, et pour assurer la protection de la population dans ses droits* ». Le ministre des Forces armées estime que « *ce n'est pas convenable, ces militaires ont des chefs qu'ils doivent informer avant une telle rencontre* ». La délégation militaire aurait également rencontré des sous-officiers sans avoir l'aval de leur hiérarchie.

**Midi déplore que la délégation militaire n'ait pas auditionné les officiers qui ont tenu un rôle important pendant la crise de 2009** et qui sont actuellement soit mis sur la touche, soit incarcérés. Parmi eux figurent les

généraux Jean Raelina, Noël Rakotonandrasana, Fred Rakotovo, Randrianafidisoa, Rivo Hanitra Razafindralambo, Hyppolite Raharison Ramaroson et Mamy Ranaivoniarivo (dernier ministre des Forces Armées de Marc Ravalomanana). Les deux premiers sont en prison, les autres sans affectation. Le général Raelina a été directeur de sécurité de la présidence sous Marc Ravalomanana. Condamné dans l'affaire 7 février, il est détenu à Tsiarafy. Le général Rakotonandrasana était à l'époque à la tête du CAPSAT et il a été le premier ministre des Forces armées de l'ère Rajoelina. Cet officier a été incarcéré suite au coup d'Etat avorté de la BANI. Le général Rakotovo était en 2009 le plus ancien dans le grade le plus élevé. Il figure parmi les hauts gradés à qui Marc Ravalomanana a remis les pleins pouvoirs pour un directoire militaire. A l'instar du général Rakotovo, le général Hanitra Razafindralambo, Cemgam du temps de Marc Ravalomanana, et le vice-amiral Hyppolite Raharison Ramaroson, ancien ministre des Affaires étrangères d'Andry Rajoelina, ont également composé le directoire militaire de 2009. Le général Randrianafidisoa, a activement participé à la réussite du coup d'Etat de 2009. Contrairement au vice-amiral Mamy Ranaivoniarivo qui, malmené et humilié par un adjudant, a payé en 2009 le prix de son adhésion à la cause de l'ancien président.

**20/10 - Les missions, militaire et politique de la SADC ne laissent transparaître aucun indice d'avancée dans le processus de sortie de crise.** « *Nous avons découvert des avis divergents sur le retour de monsieur Marc Ravalomanana. Certains indiquent qu'il doit rentrer tandis que d'autres affirment qu'il ne le doit pas* », a conclu le major général Charles Jitenga, chef de la délégation militaire, avant son départ. Leonardo Simao, qui assure le volet politique du processus, a adopté la même attitude, refusant de se prononcer sur le cas de l'ancien président. Il s'est contenté, très diplomatiquement, de constater des « *progrès* » dans la mise en place des institutions transitoires. Les deux missions remettront leur rapport au président mozambicain, Armando Guebuza, assurant la présidence de la Troïka, qui, à son tour, soumettra des recommandations au Sommet du bloc économique régional. Le règlement des questions en suspens reste incertain dans la mesure où le rendez-vous censé examiner le dossier malgache « *dépend des calendriers des chefs d'État* », selon Leonardo Simao. L'absence de solution rapide concernant le retour de Marc Ravalomanana, avec en filigrane l'enjeu de la candidature des deux principaux protagonistes, risque de compliquer davantage le dossier, marquant l'hésitation de la SADC à trancher. Le temps des ultimatum adressé par la Troïka aux acteurs politiques de trouver un moyen de débloquer la situation semble être loin, constate *L'Express*. Pour *La Gazette*, « *voilà l'île abandonnée de tous : la SADC donne nettement l'impression de nous quitter au milieu du gué ; le dernier sommet de la Francophonie a snobé le président de la Transition ; les Etats-Unis détestent le régime en place et les Malgaches avec* ».

Commentaire de *Sobika* : « *Il faut se demander sérieusement s'il était nécessaire de dépêcher sur place deux délégations, dont l'une composée de 19 militaires, pour arriver à la conclusion que la question du retour au pays de Marc Ravalomanana divise les Malgaches ? Faut-il rappeler en effet aux hauts galonnés de l'Organisation que c'est justement le clou du problème ?* ». La SADC semble découvrir le problème et s'en remet au seul président tanzanien, qui vient à peine pourtant de s'imprégner du dossier malgache, pour trancher dans le vif.

**20/10 - Madagascar rappelé à l'ordre par Leonardo Simao pour le règlement des arriérés de cotisations à la SADC.** Il a rappelé au premier ministre l'engagement d'Andry Rajoelina au sommet des chefs d'Etats de Maputo à la mi-août, de régler ses obligations financières qui s'élèvent à 4,5 millions de dollars pour les 3 dernières années, auxquels s'ajoute la cotisation 2012 de 1,8 million de dollars.

## ► Diplomatie

**04/10 - Le chargé d'affaires allemand par intérim adresse une mise en garde aux acteurs politiques.** « *Il ne faut pas oublier que le monde n'a cessé d'évoluer et il existe d'autres points chauds sur la scène politique mondiale. Madagascar est loin, loin, loin et risque d'être mis aux oubliettes si rien n'est entrepris pour mettre rapidement le pays sur les rails* », a prévenu Hans-Dieter Stell. « *La balle est dans le camp de toutes les parties prenantes malgaches. Chers amis malgaches, vous êtes condamnés à réussir à vous entendre, à prendre vos responsabilités, pour réinstaurer la vraie démocratie* », a-t-il indiqué, martelant ainsi qu'un dialogue est important pour « *débloquer le processus* ». « *Nous soutenons donc vivement les rencontres malgacho-malgaches, car les Malgaches sont les premiers concernés et sont obligés de s'entendre* », a-t-il insisté. Le diplomate demande que le calendrier électoral soit respecté. Et d'ajouter : « *Comment pourrions-nous, à l'ambassade d'Allemagne, convaincre les investisseurs de venir ici, alors que sont à déplorer la corruption, les structures mafieuses dans le Sud et ailleurs, les pressions exercées sur les importants projets miniers* », s'interroge-t-il. « *La classe politique ne doit exploiter ni les richesses de son pays, ni la communauté internationale et les bailleurs de fonds en ce qui concerne le financement des élections* », a-t-il poursuivi. Hans-Dieter Stell s'est dit d'accord avec un homme politique qui a suggéré « *l'utilisation des 100 millions de dollars de Wisco pour organiser les élections si la communauté internationale tergiverse* ». Le général Dolin Rasolosoa, président du CST, a renvoyé la balle à la communauté internationale : « *Le problème est que la SADC et la communauté internationale créent une cohabitation inconciliable. Elles doivent prendre une décision et non pas rejeter la responsabilité aux parties malgaches. La population souffre trop* », a-t-il rétorqué.

**26/10 - Le chargé d'affaires auprès de l'ambassade d'Allemagne, Hans-Dieter Stell, dénonce devant la presse le manque de volonté politique des décideurs malgaches à aller de l'avant pour résoudre la crise et à rechercher un compromis.** Il estime qu'il faut changer la manière de faire de la politique. Cet appel est le second que le diplomate adresse à la classe politique en quelques jours, après une intervention remarquée lors de l'atelier organisé par le SeFaFi sur le thème « *impunité, amnistie et réconciliation* ».

**15/10 - Exclu de l'OIF depuis 2009, Madagascar n'a pas participé au Sommet de la Francophonie.** Tribune écrit : « *Andry Rajoelina n'était pas présent à Kinshasa. L'aurait-il été, les choses auraient pu déboucher sur une intéressante confrontation avec le Congo de Joseph Kabila, pays qui avait été la tête de proue de la SADC pour empêcher Andry Rajoelina de s'exprimer devant l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2009... Le président de la Transition se réjouit peut-être alors des remontrances subies par Joseph Kabila lors de ce Sommet* ». Le quotidien déplore que la situation de Madagascar n'ait pas retenu l'attention de l'Organisation, trop occupée par le dossier malien.

**22/10 - Une délégation parlementaire française en visite à Madagascar.** Composée de 15 membres, elle est conduite par Jean-Paul Dupré, PS, membre de la commission des Affaires étrangères, vice-président de France-Madagascar et du groupe d'amitié France-Madagascar à l'assemblée nationale. Philippe Divay, dans son blog de *Médiapart*<sup>4</sup>, se dit outré par les propos de Jean-Paul Dupré lors de son passage à Madagascar dans le cadre de la mission parlementaire qu'il pilotait en compagnie de « *décideurs économiques* » : sa prise de position réclamant une amnistie générale est-elle la position officielle de la France ? Amnistie générale signifie en effet tirer un trait sur toutes les responsabilités politiques qui ont entraîné le pays dans le désordre institutionnel et économique dans lequel il est plongé, amnistie des crimes et débordements mafieux des Ravalomanana, Rajoelina et consorts...

**27/10 - L'actuel ambassadeur de France à Madagascar, Jean Christophe Belliard quittera sous peu ses nouvelles fonctions à Madagascar** pour remplacer Elisabeth Barbier à la tête de la direction Afrique et océan Indien du Quai d'Orsay, annonce la *LOI*.

**24/10 - Le Royaume-Uni annonce la désignation de son ambassadeur, confirmant son intention de rouvrir une ambassade à Madagascar.** Elle sera opérationnelle en mars 2013. Elle permettra d'« *apporter un soutien plus efficace aux entreprises britanniques* », affirme le chef de la diplomatie britannique. La réouverture de l'ambassade britannique « *entre dans le cadre de l'expansion du réseau diplomatique du Royaume-Uni dans des régions-clés du monde* », déclare le Foreign Office. La représentation avait été fermée en 2005. Le Royaume-Uni est présent à Madagascar dans les secteurs minier et pétrolier. QMM est une filiale du géant minier anglo-australien Rio Tinto. Sterling Energy est à la recherche d'une prolongation de son permis de recherche pétrolière.

**27/10 - L'eurodéputé Philippe Boulland, membre du PPE et de l'UMP, conduira une délégation du 29 octobre au 6 novembre dans la Grande Ile.** Elle rencontrera des responsables politiques pour s'informer de l'évolution politique dans le cadre de la feuille de route. **Le dialogue politique entre Madagascar et l'UE reprendra dans la capitale à partir de 6 novembre.** Il sera piloté par l'ambassadeur de l'UE, Leonidas Tezapsidis. Cette reprise du dialogue politique, intervient après plus d'un an de la suspension à la suite de l'échec de la mise en œuvre de l'Accord de Maputo et de celui d'Addis-Abeba en 2009. Dans sa décision du 6 juin 2010, l'UE a affirmé que le dialogue s'intensifiera dès qu'une solution consensuelle pour un retour à l'ordre constitutionnel sera retrouvée englobant un arrangement consensuel pour un gouvernement de transition, l'élaboration d'une feuille de route claire en vue de la tenue d'élections, qui soit acceptable pour les parties concernées et permettre une campagne électorale libre et régulière reconnue par la communauté internationale. Philippe Boulland avait indiqué la possibilité pour son groupe du PPE de servir d'« *appui politique dont Madagascar a besoin dans ses démarches auprès de l'UE* », selon un communiqué de la primature après l'entrevue d'Omer Beriziky avec l'élu du parlement européen.

## DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

**01/10 - L'association réunionnaise « Agir pour Madagascar » a organisé un rassemblement devant la préfecture de Saint-Denis** pour « *alerter l'opinion publique, la presse et les responsables politiques sur la gravité de la situation qui prévaut à Madagascar avec les prémices d'une guerre civile, particulièrement dans le Sud de la Grande Ile* ». Une pétition a été adressée aux autorités françaises, aux responsables politiques et à la communauté internationale. Elle décrit « *la situation dramatique qui prévaut à Madagascar sur les plans économiques, politiques et sociaux, ainsi que sur les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés. Les Malgaches, quelles que*

<sup>4</sup> <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay/281012/blog-de-notre-ami-michel>

soient leur origine et leurs opinions doivent pouvoir cohabiter sans violence », affirme le communiqué d' « Agir pour Madagascar ».

## ► Abolition de la peine de mort, condition carcérale

**02/10 - Andry Rajoelina justifie son engagement solennel en faveur de l'abolition de la peine de mort** lors de son déplacement à l'assemblée générale des Nations Unies<sup>5</sup> : « *personne ne dispose de la vie sauf Dieu* », a-t-il expliqué. Il précise qu'il revient au parlement de ratifier cette convention et de mettre la législation interne en conformité. Il n'a pas manqué de pointer du doigt certains pays développés qui n'osent pas franchir le pas. D'après le Pr. Honoré Rakotomanana, seul le prochain parlement, constitué à la suite des élections, est habilité à ratifier les engagements internationaux d'Andry Rajoelina. Le magistrat rappelle qu'Imbiky Anaclet, dernier ministre de la Justice de Didier Ratsiraka, avait déjà proposé au parlement un projet de loi abolissant la peine de mort mais les parlementaires l'avaient rejeté. *L'Express* regrette que la décision présidentielle n'ait pas été discutée de manière inclusive avant la signature. Le quotidien ajoute : « *Comment expliquer ces offres de primes pour la capture, mort ou vif, de Remenabila ? Et cette discrétion sur les événements qui se sont déroulés dans le Sud et qui ont coûté la vie à plusieurs dizaines de présumés dahalo ? Sans parler de la caution donnée à l'auto-défense villageoise. (...) Ou encore de ce silence presque complice lorsqu'un ministre avait à une époque brandi fièrement les Unes des journaux relatant les exécutions de présumés bandits par des éléments des forces de l'ordre* ».

**06/10 - La signature du Protocole portant sur l'abolition de la peine de mort créé des remous dans certaines associations œuvrant pour la protection et la sécurité de la population**, relate *La Gazette*. Elles craignent que ce Protocole ait pour effet de renforcer l'impunité des malfaiteurs. « *La signature de ce Protocole arrive un peu en retard vu que les actes de violence plongent Madagascar dans le noir* », constate le membre d'un comité de défense de quartier. D'autres veulent plus d'actions de la part de l'Etat, à l'instar de Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS. Selon elle, Madagascar a besoin d'actions plus fortes si le pays veut redorer son blason auprès des milieux des droits de l'homme à l'échelle internationale. (...) « *Un comité de suivi par rapport à ces signatures devrait être mis en place* », souligne t-elle.

**10/10 - Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort : l'ACAT, présidée par Me Maria Raharinivorina, dresse un état des lieux sur la peine capitale à Madagascar.** Se référant aux statistiques du ministère de la Justice, elle indique : « *On dénombre 55 détenus condamnés à mort sur l'ensemble du pays, mais ce chiffre date de 2009 et aucune donnée fiable n'est disponible depuis cette date* ». La dernière exécution remonte à 1958. Depuis l'indépendance, les condamnations à mort sont commuées de fait en peine de travaux forcés à perpétuité. La majorité des condamnés à mort sont détenus à la maison de force de Tsiafahy dans des conditions qui s'apparentent à des traitements cruels, inhumains et dégradants. Ils sont considérés comme des parias par la société et ne sont pas soutenus par leurs familles ou leurs proches. Ils ne bénéficient pas de visites et n'ont donc pas accès à des compléments alimentaires venant de l'extérieur. La grande majorité d'entre eux souffre de grande détresse psychologique. Selon l'ACAT, un pas important vers l'abolition de la peine de mort a été effectué le 24 septembre à New York, lorsque « *le président Andry Rajoelina, au nom de l'Etat malgache, a signé le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort* ». L'association rappelle qu'elle avait plaidé depuis longtemps en faveur de l'abolition de la peine de mort mais que le projet de loi avait été bloqué par l'ancienne chambre haute, certains sénateurs craignant que l'abolition du châtiment capital favorise la recrudescence du phénomène dahalo. L'ACAT saisit cette Journée mondiale pour faire remarquer que les dina se soldent fréquemment par des exécutions sommaires. Ce qui va à l'encontre du traité signé à New-York, que l'association voudrait voir ratifié dans les plus brefs délais. Me Willy Razafinjatovo, avocat de renom, a exprimé sa vision sur ce sujet. Il estime que la signature du Traité est vide de sens si l'élimination sans jugement de présumés coupables reste pratiquée par les forces de l'ordre.

## ► Expatriations

**04/10 - Emploi à l'étranger : les conditions de travail inhumaines des Malgaches recrutés pour travailler sur des bateaux de pêche asiatiques.** « *Nous étions, battus et menacés de mort* », se sont plaints 6 marins qui ont pu rentrer au pays, après 3 mois de souffrance. « *La société Jin Wei basée à Madagascar nous a recrutés par l'intermédiaire de quelques malgaches. (...) Nous avons quitté le pays le 27 mai 2012. Arrivé à Cape Town, nous avons été embarqués sur un bateau de pêche appartenant à la société Ship Taiwan Shen Fu. On nous a formés pendant 2 jours, puis nous avons commencé à travailler le 3ème jour. Nous ne maîtrisons donc pas le travail. Pourtant, dès que nous nous arrêtons pour poser des questions, on nous battait fort* », ont raconté deux travailleurs originaires de Toliara. D'après leur témoignage, les employés ne dorment que 2 heures par jour durant les 3 mois de navigation. Chaque mois, le travailleur ne bénéficie que d'une journée d'allègement des tâches. « *Un jour,*

<sup>5</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/47/49/448497/79685251.pdf>

*j'ai failli relâcher involontairement un gros poisson que nous avons pêché en mer. Comme châtiment, ces employeurs m'ont coupé le pouce. (...) Par ailleurs, nous mangions 4 fois par jour, mais chaque repas devait se prendre en 5 minutes. Après le sommeil de 2 heures, nous n'avions aussi que 5 minutes pour nous préparer au travail. Dès que ce chrono n'était pas respecté, on nous donnait des coups »,* affirment-ils. Les employés avaient signé un contrat pour une rémunération mensuelle de 200 dollars mais la copie du contrat ne leur a pas été remise. Le recruteur leur avait promis des indemnités allant jusqu'à 500 dollars par mois. Ils devaient donc percevoir 2.100 dollars pour les 3 mois. Ils n'ont reçu en fait que 200 dollars. Leurs autres collègues, encore retenus sur ces bateaux de pêche seraient au nombre de 200, rapporte *Midi*.

**05/10 - Le ministère de la Fonction publique annonce que l'envoi d'une mission en Arabie Saoudite est différé faute de financement.** « *Le comité interministériel n'est pas encore en place. [La date] du voyage pour reste inconnue parce qu'on attend toujours le financement de l'agence de placement qui doit nous inviter* », confie-t-il. Il ajoute que la situation est identique pour le Koweït. Le directeur de cabinet affirme que cette évaluation des conditions de vie des travailleurs sera sincère malgré la dépendance financière du comité vis à vis des agences de placement.

**15/10 - L'expatriation de travailleurs vers le Koweït s'ouvre aux hommes.** L'agence Global Service Recruiting recrute des menuisiers, des jardiniers et des agents de sécurité. Ils auront un contrat de 2 ans et un salaire mensuel compris entre 440.000 et 660.000 Ar (160 à 180 €). Beaucoup d'entre eux vont travailler pour une société, certains pour un hôtel et d'autres pour des particuliers. Selon l'agence, 3.000 demandes seraient actuellement en instance. Global Service Recruiting envisage d'envoyer au Koweït plus de 200 hommes chaque mois. Ces offres d'emploi sont approuvées par le ministère de la Fonction publique qui a donné son agrément à l'agence.

**24/10 - Le ministre de la Fonction publique et des lois sociales a rejoint le Koweït** pour constater de visu les conditions de travail des malgaches sur place.

### ► Enfance, éducation, santé,

**04/10 - L'université publique ne pourra accueillir cette année que 8.000 nouveaux bacheliers. L'ouverture de nouvelles universités privées suspendue.** « *Le ministère de l'Enseignement supérieur ne recevra plus de nouvelle demande d'autorisation d'ouverture d'université ni d'institut privés pour cette année scolaire 2012-2013* », a annoncé le directeur de l'Enseignement supérieur. Cette décision constitue une réponse à l'anarchie qui règne au sein de l'enseignement supérieur privé. Beaucoup fonctionnent sans accréditation ni habilitation et leurs diplômés ne sont pas reconnus. Une vingtaine seulement ont obtenu une habilitation sur la centaine en fonctionnement. Une centaine de demandes d'ouverture est en instance au sein du ministère. Le ministre reconnaît qu'il ne sera pas possible de faire fermer les établissements qui ne répondent pas aux normes. Faute de moyens de contrôles mais aussi en raison de l'incapacité de l'université publique à accueillir tous les candidats à des études supérieures. Sans négliger le risque d'explosion sociale en cas de décision de fermeture. Les bacheliers de la dernière session de mi-2012 ne pourront rejoindre les bancs des universités qu'en mars 2013 en raison des grèves qui se sont enchaînées. 30.000 diplômés ont été délivrés à Antananarivo lors de la dernière session.

**06/10 - La signature du Protocole concernant les enfants par Andry Rajoelina, lors de son passage à New York pour l'AG des Nations Unies a été bien accueillie,** constate *La Gazette*. Fela Razafinjato, présidente de « *Sembana Mijoro* », association des femmes handicapées qui est aussi membre active de l'Union Malgache des Droits de l'Homme (UMDM), estime que cela renforcera les droits des enfants malgaches. La direction de la protection de l'enfance affirme que les mariages forcés, la grossesse précoce, les abus sexuels, les abandons et la négligence sont les formes de maltraitance les plus signalées en 2012 dans 7 des 22 régions.

**Deux hommes arrêtés pour vente d'enfants à Toliara.** Une fillette de 13 ans aurait été vendue pour 10 millions Ar. Suite à une dénonciation, des éléments des forces de l'ordre, en civil, se sont rendus sur les lieux pour tendre un piège aux malfaiteurs. Un marchandage s'ensuivit entre les présumés trafiquants et les prétendus acheteurs. Les deux hommes n'ont pas voulu montrer la fillette. Rendez-vous fut donc donné pour la livraison de la « *marchandise* ». A l'heure convenue, les gendarmes se sont retrouvés avec le corps sans vie de l'enfant dont on ignore l'identité.

**29/10 - 1.333 enfants portés disparus et/ou abandonnés entre septembre 2011 et octobre 2012, selon le SPDTS.** La pauvreté dans laquelle vit la majorité des familles demeure le motif principal de fugue et/ou d'abandon d'enfants, indique Jeannoda Norotiana, présidente du SPDTS. 32% des cas concernent la disparition d'enfants qui travaillent comme domestiques. La maltraitance ou l'exploitation abusive incitent ces enfants à quitter subrepticement leur famille d'accueil. 12% des cas surviennent à la suite de violences intrafamiliales, conjugales ou infantiles, tandis que 28% des cas relèvent de l'exploitation des enfants durant leur fuite. 626 dossiers sur ces cas recensés sont supposés restés ouverts. Les cas confirmés réunifiés se chiffrent à 707.

**17/10 - Cantines scolaires en difficulté.** Le ministère de l'Education nationale n'a pas encore les crédits nécessaires aux écoles publiques. Le fonctionnement des cantines scolaires accuse ainsi du retard pour les 100 écoles les plus vulnérables.

**09/10 - Mortalité maternelle en hausse.** La mortalité maternelle était de 498 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2010 contre 469 en 2006. L'objectif était pourtant de réduire ce taux à 165 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2015. D'après les chiffres avancés par le ministère de la Santé, 241 Centres de santé de base (CSB) étaient fermés en 2009, 189 à la fin 2010 et encore 73 à la fin 2011, ce qui a contribué à la dégradation rapide des ratios de prise en charge de la population.

**11/10 - L'UNICEF se mobilise pour mettre fin aux mariages précoces lors de la Journée internationale des Filles.** « *Ma vie. Mon droit. Mettre fin au mariage précoce* ». Tel est le thème retenu pour la première Journée internationale, célébrée chaque 11 octobre à partir de cette année. Cette question est considérée comme une violation des droits humains fondamentaux touchant tous les aspects de la vie d'une fille. Dans la Grande Ile, certaines pratiques coutumières veulent que les jeunes filles se marient tôt, tandis que le mariage est parfois considéré comme un mécanisme de protection des mineures ou une stratégie de survie de la famille. A Madagascar, plus d'un tiers des filles de 15 à 19 ans sont mariées, ce qui laisse présager des grossesses précoces. Une fille de 18 ans sur deux a déjà entamé une vie féconde. Le mariage précoce n'est pas sans conséquences sur la vie de celles qui en sont victimes. Cette pratique expose les filles à des risques de grossesses non désirées, avec des risques mortels. Elle est aussi à l'origine de nombreuses fistules obstétricales, sources d'abandon par le conjoint et d'exclusion sociale. La loi promulguée en 2007 interdisant l'union de deux personnes dont l'une est mineure, sauf cas exceptionnel et sur décision du Tribunal, semble être restée lettre morte. « *Le pourcentage d'enfants mariés a augmenté d'environ 10 % en 5 ans. Il était de 48 % en 2009 contre 39 % en 2004* », révèle une étude du FNUAP. Madagascar est parmi les pays d'Afrique sub-saharienne qui enregistrent le taux le plus élevé dans ce domaine. Les causes expliquant ce phénomène sont nombreuses. Beaucoup de jeunes n'ont pas accès à l'information concernant la santé de la reproduction. Le niveau d'instruction demeure faible et les abandons de scolarité se sont multipliés ces dernières années en raison de la crise politique. La base du mariage précoce est la pauvreté d'où les jeunes filles sont traitées comme des objets commercialisables. Elles n'ont pas d'autre choix que de se marier. Quand elles sont capables de rester à l'école, un changement d'attitude peut se produire au sein de la communauté. L'éducation est donc l'une des stratégies les plus efficaces pour protéger les enfants contre le mariage mais l'engagement de l'État fait défaut pour lutter contre ce fléau.

**L'UE s'engage à venir en aide aux populations défavorisées pour qu'elles jouissent de leurs droits en matière de santé.** Il s'agit d'une contribution financière à hauteur de 22 millions d'euros pour couvrir les besoins sanitaires des régions Menabe, Anosy, Analanjirofo, Sud-Ouest et Sava. Le financement consiste à appuyer le Projet d'appui aux secteurs sociaux de base (Passoba) concernant la santé, premier projet à mettre en œuvre sur un ensemble de 5 qui bénéficieront d'une aide globale de l'UE d'un montant de 100 millions d'euros. « *Le choix de ces 5 régions est basé sur les indicateurs de pauvreté et d'inaccessibilité des populations aux services de santé de base. (...) Le projet Passoba, dont l'Unicef assure l'exécution grâce à son expérience en matière de santé maternelle et infantile, a pour objectif d'offrir une meilleure accessibilité et un meilleur fonctionnement des centres de santé au bénéfice des plus vulnérables* », selon le chef de la délégation de l'UE. S'étalant sur 3 ans, il permettra ainsi de rouvrir des CSB, d'améliorer la gestion des structures, la qualité de soins ainsi que l'apport en médicaments.

**34,7% de la population est sous-alimentée, selon la FAO.** Le nombre de personnes concernées est passé de 3 millions en 1990-1992 à 7 millions en 2010-2012, soit une augmentation de 147 %. 35% des 21 millions d'habitants seraient touchés. Une situation très critique par rapport aux OMD.

**12/10 - Air Liquide Madagascar va cesser prochainement ses activités.** En cause, le non-paiement par le ministère de la Santé d'arriérés datant de près de 2 ans. Le *JdM* s'alarme de cette annonce et titre : « *des morts annoncées dans les hôpitaux* ». Air Liquide a multiplié en vain les démarches auprès des ministères. Le département des Finances et du budget a démenti que le ministère de la Santé ne puisse pas régler ses dettes car il aurait bénéficié d'une dérogation spéciale pour effectuer des avances sur dépenses. Une trentaine d'hôpitaux dépendent d'Air Liquide Madagascar pour s'approvisionner en oxygène.

**22/10 - La couverture vaccinale en baisse. Elle n'est plus que de 70 %, après avoir atteint un taux de 95 %.** Au premier semestre de cette année, près de 191.000 enfants n'ont pas été vaccinés. Une situation qui préoccupe l'OMS. La Grande Ile n'est plus en état d'éradiquer la poliomyélite, le tétanos néo-natal ainsi que la rougeole et ne peut contrôler d'autres maladies prioritaires, constate un expert de l'Organisation invité par le ministère de la Santé, en partenariat avec l'UNICEF. Une résurgence inquiétante de la polio a été signalée dans la région Sud, obligeant l'an passé les autorités à intervenir en urgence.

**23/10 - Madagascar, plaque tournante du trafic d'héroïne.** La Grande Ile serait devenue la plaque tournante du trafic d'héroïne dans l'océan Indien, pour preuve le nombre de passeurs appréhendés ces derniers temps à Antananarivo et à Maurice, destination finale de la drogue. Les passeurs, Malgaches ou étrangers, empruntent les voies maritime et aérienne pour expédier la drogue vers les îles voisines. Selon certaines sources, la culture du pavot se serait développée dans le Nord du pays mais d'autres sources estiment que l'héroïne entre à Madagascar en provenance de l'Afrique orientale, de l'Afrique du Sud et de l'Asie. Un marché de la drogue s'installe dans la Grande Ile et le service de lutte contre les stupéfiants reconnaît que la drogue s'introduit dans le milieu scolaire.

**27/10 - 30% des femmes handicapées mentales placées dans des centres d'accueil sont victimes de viol de leurs éducateurs,** affirme Fela Razafinjato, présidente de l'Association des femmes handicapées de Madagascar, dans une interview à *La Nation*. Les personnes handicapées représentent 10% de la population. La plupart de ces handicapés n'arrivent pas au terme de leurs études, en raison de l'absence d'infrastructure adaptées, ainsi que des jugements négatifs de leur entourage. Les droits des personnes handicapées restent méconnus à Madagascar, conclut l'association. Moins de la moitié des personnes handicapées pourront participer aux futures élections, faute d'infrastructures.

### ► Médias : affaire Free FM

**02/10 - Les trois journalistes de Free FM réfugiés depuis 2 mois à l'ambassade d'Afrique du Sud ont pu quitter libres la résidence de l'ambassade.** Ils annoncent dans un communiqué qu'un accord a été trouvé pour qu'ils puissent recouvrer la liberté et se déclarent reconnaissants envers le bureau de liaison de la SADC et de ses partenaires internationaux au sein des Nations Unies pour l'appui qu'ils ont reçu. *Free FM* devrait réémettre prochainement mais l'émission « *anao ny fitenenana* » animée par Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre ne reprendra pas encore. Les deux journalistes s'accordent un délai de réflexion mais se disent rassurés de pouvoir encore compter sur l'ambassadeur sud-africain et le bureau de liaison de la SADC. *Madagate* met cependant en garde les journalistes : ils ne sont pas à l'abri de poursuites judiciaires pour « *pour diffamation publique, propagation de fausses nouvelles et incitation à la haine* ». Edgard Razafindravahy, PDS de la capitale, et Mamy Ravatomanga, homme d'affaires proche d'Andry Rajoelina, pourraient bien ne pas renoncer à les poursuivre en justice.

**26/10 - Free FM devra repasser un test de vérification technique et une procédure de contrôle de son émetteur si elle souhaite reprendre ses émissions,** a précisé l'OMERT. *Midi* rappelle que depuis 2009, de nombreuses stations audiovisuelles ont été sanctionnées, soit par la fermeture, soit par une lettre de mise en demeure émanant de la CSCA. Une entité composée entre autres, du ministère de la Communication, du ministère des Télécommunications, de l'OMDA et de l'OMERT. On peut citer entre autres, *Radio Fahazavana* appartenant à l'Eglise FJKM, fermée depuis juin 2010 et de *Radio Fototra* du parti Vert, fermée au mois de septembre de la même année. Depuis le lancement du processus d'assainissement évoqué par le ministère de tutelle, près de 80 stations audiovisuelles ont été fermées.

**26/10 - Taratra FM 105.6 empêchée d'émettre.** Le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason, a donné instruction à l'Omert de fermer la station appartenant au groupe Ultima Médias (*Les Nouvelles, Le Courrier...*). 7 personnes se sont rendues dans ses locaux pour procéder aux scellés. *Taratra FM* est considérée comme « *pirate* » du fait qu'elle n'a reçu ni autorisation technique, ni autorisation administrative. Les responsables de la station ont soutenu que 105.6 a obtenu une licence radio et une autorisation d'émettre du temps de l'ancien ministre, Félix Malazarivo, mais l'agrément a par la suite été suspendu. Curieuse décision contre une radio qui consacre l'ensemble de sa programmation à la musique, commente *Les Nouvelles*. *Taratra FM* n'a consacré aucune plage à l'information ni à des émissions à caractère politique qui pourraient desservir, voire nuire à l'image ou à l'intérêt de qui que ce soit. Le quotidien estime que la station est la victime collatérale de calculs politiques qui sont loin d'épargner la régulation des médias.

### ► Phénomène dahalo, insécurité

**03/10 - Le secteur privé demande à l'État de renforcer les dispositifs pour lutter contre l'insécurité, tant dans la capitale, que dans les autres régions.** L'incertitude qui règne dans le Sud et le manque d'informations sur les événements qui s'y déroulent commencent à avoir des répercussions économiques. L'objectif prioritaire des chefs d'entreprise est surtout d'accélérer la réactivité des forces de l'ordre en cas de problème comme les casses ou les braquages.

**04/10 - Le général Richard Ravalomanana nouveau commandant de la gendarmerie nationale.** Il remplace le général Bruno Razafindrakoto, qui est nommé inspecteur général de la gendarmerie. Le limogeage de Bruno Razafindrakoto, nommé par Andry Rajoelina dès son accession au pouvoir, en 2009, serait lié à l'affaire Alain Ramaroson. Ce dernier, très proche du président de la Transition lors du coup d'Etat, a pris ses distances depuis quelques temps. Un officier général voit dans la gestion de la recrudescence de l'insécurité dans le Sud un facteur

déclencheur de la mise à l'écart du général Bruno Razafindrakoto. « *Le limogeage n'a soulevé aucun débat. La question a seulement été posée de savoir si la nouvelle nomination constitue ou non une promotion pour le principal concerné. Le général Randrianazary, secrétaire d'État chargé de la gendarmerie, a répondu que cela dépend des activités de l'intéressé* », a rapporté un membre du gouvernement. Des gendarmes avaient réclamé la tête du général Razafindrakoto, lors de la fronde menée au sein des FIGN pour l'affaire de crédits alloués par Marc Ravalomanana en 2010. Cette revendication n'a cessé de couvrir au sein de l'institution. « *La gendarmerie a été un peu malade ces derniers temps* », a reconnu un officier supérieur pour évoquer ce qu'il considère comme des dysfonctionnements dans la gestion du corps. Le général Richard Ravalomanana, à la tête de la circonscription interrégionale de la gendarmerie d'Antananarivo (CIRGN), s'était illustré depuis le début de la crise par sa fermeté vis-à-vis des partisans de son homonyme, Marc Ravalomanana. « *Il s'agit d'un choix qui n'est pas surprenant. Le président de la Transition place son homme de confiance à la tête de la gendarmerie* », a analysé un officier supérieur. Le poste est stratégique compte-tenu de la place importante des forces armées sur l'échiquier politique. Richard Ravalomanana a eu l'occasion de déclarer récemment, au sujet de l'insécurité qui règne dans le Sud : « *Je saurais m'y prendre si on me confiait la responsabilité de cette opération* ».

Le général Richard Ravalomanana, est un ancien protégé de l'ex-premier ministre Pascal Rakotomavo (1997-1998), aujourd'hui décédé. Sa nomination illustre le retour en force au sommet de l'Etat des proches du défunt premier ministre. Le général était alors responsable des renseignements généraux à la primature. Mais son véritable mentor est le général Charles Rabemananjara qui, à la même époque, était directeur de cabinet de Pascal Rakotomavo. Bien que ne faisant pas partie des officiers ayant concocté la chute de Marc Ravalomanana, le général Ravalomanana a vite rejoint le camp de la HAT.

**11/10 - Chambardement à la gendarmerie.** La nomination du général Richard Ravalomanana à la tête du commandement de la gendarmerie provoque une vague de remplacements. 15 nouveaux hauts responsables ont été nommés au cours du conseil des ministres. 3 commandants de circonscriptions interrégionales ont également été touchés par le remaniement, dont 2 sont en poste dans des régions où règne l'insécurité.

**12/10 - Le général Richard Ravalomanana entend lutter contre la corruption dans la gendarmerie.** Il rappelle que dans le bilan du Bianco la gendarmerie est classée comme le deuxième corps le plus corrompu au sein de l'administration. Selon le nouveau commandant, changer cette situation sera l'une de ses priorités et cela devra se traduire notamment par la transparence dans les recrutements et les promotions.

Les observateurs estiment que la nomination du général Richard Ravalomanana à la tête de la gendarmerie est un signal fort. On le sait très proche de la présidence, il en a apporté la preuve dans ses fonctions antérieures de commandant de circonscription en région Analamanga. Et l'on sait également que celui qu'il a remplacé, proche d'Alain Ramaroson, a vécu un commandement controversé, notamment dans la gestion de l'affaire FIGN. Alain Ramaroson, président de la commission Défense et Sécurité du CST, n'a pas participé à la passation, un signe qui ne trompe pas. Une nouvelle période s'ouvre pour la gendarmerie, qui devrait connaître un assainissement et se placer dans la logique des élections, voire d'élections décidées de manière unilatérale sans l'aval de la communauté internationale, estiment des médias d'opposition.

### **Insécurité rurale, dahalo, opération Tandroka**

**01/10 - Insécurité dans le Vakinankaratra et dans la région Boeny.** La majeure partie des 7 districts constituant la région Vakinankaratra est touchée par le phénomène dahalo. Les abords d'Antsirabe ne sont pas épargnés. 330 bovidés ont été volés dans 2 districts. Des blessés et des pertes humaines ont été signalés. Selon une enquête menée par les parlementaires du secteur, les forces de l'ordre sont impuissantes à juguler l'insécurité en raison de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition en hommes et en instruments de communication. A Ambato Boeny (Nord-ouest), une bande de 18 dahalo a tenu tête aux fokonolona d'un village et à deux policiers. L'un d'eux n'a pas survécu. Les malfrats ont réussi à voler 76 zébus.

**02/10 - Betroka : 6 complices de Remenabila incarcérés à Tsiafahy.** Hovaso, de son sobriquet Tokanono, a été incarcérée, avec Denant Georgyel, alias Rezero, montré du doigt comme étant le bras droit de Remenabila. 5 autres prévenus dont Iazalifa Filakoro, Raymond Tiandraza, Mahafantatsy, Fandratova Razakabona et Franklin Razafarijaona partageront leur sort. Ils sont soupçonnés d'avoir été impliqués dans un double accrochage avec des dahalo, qui s'est soldé par la mort de 5 membres des forces de l'ordre. L'armée poursuit la recherche des reppaires des dahalo en vue de donner l'assaut.

**Cinq policiers auraient été de nouveau abattus par les dahalo dans le Sud, à Betroka,** lors de l'opération militaire menée par des forces spéciales. La police refuse de confirmer l'information révélée par un animateur de l'opposition, origine de cette région. « *Les autorités ne vont jamais admettre que des policiers continuent de mourir* » a-t-il affirmé, ajoutant que les policiers venus de Toliara refusent de combattre à Betroka et demandent à rentrer chez eux.

**Risque d'appauvrissement du Grand Sud.** Près de 94 % de la population de l'Androy est qualifiée de pauvre. Ce pourcentage risque de croître si le problème d'insécurité persiste. Tel est l'avis de Herinjatovo Ramiarison, économiste à l'université d'Antananarivo. Ce risque d'appauvrissement pourrait concerner toutes les zones victimes des attaques de dahalo. La dégradation de la situation économique pourrait être accentuée par les éventuels départs des partenaires techniques et financiers qui interviennent sur cette zone. Des rumeurs circulent sur la possibilité de suspension du Projet de soutien au développement rural dans la région. Malgré l'insécurité qui règne dans le Sud, le chef de région Anosy, affirme qu'il n'y a pas de migration massive de la population d'un village à un autre, ou d'une région à une autre.

**05/10 - Plus de 300 militaires sont partis dans le Sud pour assurer la relève de ceux qui étaient déjà sur place depuis plus d'un mois.** Leur mission est de lutter contre les dahalo. Ils devront également procéder à l'arrestation du présumé chef de dahalo, Remenabila. Ce dernier est introuvable malgré l'arrestation de certains de ses proches. Sa tête a été mise à prix depuis quelques mois, sans aucun résultat. A ce jour, selon le général Richard Ravalomanana, on déplore 60 membres des forces de l'ordre tués, 40 propriétaires de bovidés et 170 dahalo.

**Voninahitsy Jean Eugène :** « *Le Dina n'est applicable dans toute l'île* ». Le membre du Congrès et ancien député estime que le dina appliqué dans cette région, à la satisfaction de la population, peut être transposé dans le Sud. « *Ce sont certaines autorités qui n'en veulent pas, parce qu'il dérange leurs intérêts* », affirme-t-il. Pour *La Gazette*, « *le dina peut être une alternative lorsque l'application des lois s'avère défectueuse, ce qui entraîne automatiquement une recrudescence des violations des lois pénales, autrement dit, la commission des crimes et délits. Mais force doit, en toutes circonstances, rester à la loi. Et ce n'est pas le [nouveau] commandant de la gendarmerie nationale, le général Ravalomanana, qui va accepter que les conventions collectives, sujettes à de nombreux abus, remplacent la force publique dans la lutte contre l'insécurité* ». 12 dina sont appliqués dans le pays depuis 2001.

**05/10 - Un contrôle minutieux des armes et munitions utilisées par les forces de l'ordre sera mis en place,** selon un communiqué de la gendarmerie nationale. Les responsables vont également procéder au recensement des hommes de troupes sur tout le territoire. Etant donné le climat d'insécurité de plus en plus menaçant en milieu rural, une nouvelle répartition des effectifs sera effectuée, afin de affecter le maximum de troupes sur le terrain.

**06/10 - Sur la piste d'un caïd du trafic de drogue et de bovidés, les forces spéciales ont lancé un assaut sur un village isolé du secteur de Betroka. Le village était déserté par ses habitants à leur arrivée.** Les 90 membres des forces spéciales avaient dû faire plus de 8 heures de marche pour atteindre le village contrôlée par un individu craint et respecté, qui serait à la tête d'une milice armée et soupçonné de détenir des hectares de plantation de cannabis s'étendant dans un dédale de montagnes. Il serait un gros acheteur de troupeaux volés. En passant au peigne fin les habitations abandonnées, les forces spéciales seraient tombées sur un laboratoire d'extraction de résine de cannabis. Prévenus de l'approche de la troupe, les habitants auraient eu le temps de se cacher dans une forêt, emmenant avec eux leurs troupeaux.

**Quatre dahalo abattus.** Renforcés par des villageois, 3 gendarmes ont échangé des tirs avec une trentaine de dahalo dans un village proche de Befotaka. 4 dahalo ont été abattus et un membre du fokonolona blessé par balles. 62 têtes de bovidé ont été récupérées.

**Monja Roindefo dans le Sud :** « *La sécurité est une mission de l'Etat et non pas du Fokonolona* ». Les responsables locaux et les parlementaires du Monima ainsi que les victimes des vols de bovidés ont participé à des échanges sur l'insécurité qui frappe la région. Le président du parti, Monja Roindefo, était l'initiateur de cette concertation de proximité. Selon *Midi*, deux initiatives ont été prises. La première porte sur la création d'une association des victimes de l'insécurité et des vols de bovidés qui aura pour mission d'établir des statistiques sur les victimes (nombre de morts et de blessés) avec caractérisation des faits, les zébus volés, les villages détruits et/ou abandonnés. Elle se constituera partie civile et portera assistance dans les domaines judiciaire, administratif, militaire et logistique. Le porte-parole de l'association n'est autre que Monja Roindefo qui fait lui-même partie des victimes car ses zébus ont également été volés par des dahalo. La seconde concerne l'application des dina, qui devraient être opposables et applicables à toutes les personnalités compromises avec les dahalo (politiciens, forces de l'ordre, administration...). Il a été admis toutefois que les dina devraient être conformes à la législation en vigueur. Concernant l'autodéfense villageoise, Monja Roindefo souligne que « *la sécurité est une mission de l'Etat et non du Fokonolona. (...) Auparavant les fokonolona pouvaient se défendre avec leurs sagaies contre les dahalo qui étaient armés comme eux. Alors qu'aujourd'hui, il y a disproportion dans le rapport des forces puisque les premiers ne peuvent pas acquérir des armes à feu, contrairement aux seconds qui en sont lourdement équipés* ». Monja Roindefo dénonce les arrestations arbitraires, les suspicions de complicité sans aucun fondement des habitants avec les dahalo et la collusion entre grands propriétaires de bovidés et chefs de bandes armées. Le Monima a l'intention de porter ce drame humanitaire devant les instances internationales, notamment le Comité des droits de l'homme des Nations-Unies, l'UE et le Haut commissariat aux réfugiés.

**08/10 - Les éléments des Détachements Autonomes de Sécurité (DAS) déployés dans les zones rouges ont été rappelés pour « remise à niveau ».** Vivant parfois dans des tentes plantées dans des localités éloignées des postes et des brigades de gendarmerie, ils participent à des poursuites de dahalo aux côtés des fokonolona. Loin de leurs supérieurs hiérarchiques, certains de leurs membres auraient des comportements non-conformes à la mission qui leur est confiée, rapporte le général Rakotoarimasy, ministre de la Défense nationale.

**08/10 - Réactions d'un lecteur de L'Express<sup>6</sup> : Combien de morts y a-t-il depuis le déclenchement de cette affaire dite Remenabila ?** Il est impossible de ne pas être horrifié en apprenant le nombre d'hommes qui tombent sous les balles des forces de l'ordre. Les troupes « régulières » doivent trouver des stratégies plus respectueuses de la vie humaine et du droit humain, tout en assurant la sécurité et la protection de la société. Les exécutions extrajudiciaires doivent être bannies. N'apprenez pas aux communautés villageoises l'auto-défense. On s'achemine vers le féodalisme où chaque village disposait de sa milice, de son tribunal et de sa prison. Les dina autres qu'économiques doivent être interdites, écrit ce lecteur.

**09/10 - Assaut aérien contre des dahalo embusqués.** Les forces spéciales ont utilisé les grands moyens dans une forêt à proximité de Befotaka où s'était réfugié un groupe d'une cinquantaine d'individus. Équipés de lance-roquettes et de fusils mitrailleurs, 4 éléments hélicoptérés ont échangé des tirs avec les dahalo embusqués qui ont tiré sur l'hélicoptère envoyé en reconnaissance. Les forces spéciales ne pouvant pas repérer leur cible, elles ont effectué des tirs aériens aveugles. Les dahalo ont battu en retraite. 48 heures après, les corps criblés de balles de 16 bandits ont été découverts dans ce village qui a la réputation d'être un repaire des voleurs de zébus. Ils auraient été abattus lors de l'assaut aérien. L'affrontement se serait soldé par une trentaine de morts dans les rangs des malfaiteurs. Il semblerait que les dahalo rescapés ont emmené les dépouilles des leurs en quittant les lieux. Le village a été entièrement déserté. Le butin composé de 300 zébus a pu être récupéré. Les responsables de la sécurité sont en train de déterminer si Remenabila fait ou non partie de ces bandits abattus.

**La recrudescence du phénomène dahalo menace la santé publique. Les intrants destinés à la prévention du paludisme risquent de ne pas arriver à destination.** La sécurité pour effectuer la campagne d'aspersion intra-domiciliaire et distribuer le test de diagnostic rapide ainsi que les médicaments n'est plus assurée dans les « zones rouges ». Des médecins et paramédicaux désertent les centres de santé de base (CSB). Une cinquantaine de morts ont déjà été recensés dans deux communes.

**« Blanchiment » de zébus volés - Un vétérinaire de Betroka en prison.** Le réseau mafieux de « blanchiment » de zébus issus des actes de banditisme dans le Sud commence à être démantelé, selon *La Vérité*. L'un des maillons de la chaîne, un vétérinaire, a été appréhendé et présenté au parquet. Il a été placé en détention préventive. Des personnalités publiques en poste dans cette région font actuellement l'objet d'enquête.

**10/10 - Accrochage meurtrier à Ambositra.** Armés de Kalachnikov et de fusils d'assaut Mas 36, 30 à 55 dahalo se sont heurtés à 10 gendarmes. Un adjudant a été tué et un capitaine blessé. Le bilan fait état de 5 morts. Les malfaiteurs ont incendié des foyers lorsqu'ils ont pris d'assaut le village, ils se sont emparés de 60 zébus. 50 ont été récupérés. Les bandits ont repris leur chemin, abandonnant les dépouilles de leurs comparses. Le district de Befotaka a organisé un ratisage à 15 kilomètres du village où s'est produit l'assaut à la lance-roquette. 12 corps ont été retrouvés.

**Betroka : saisie de 17 fusils dans une arrestation massive.** Les forces spéciales ont intercepté 26 individus recherchés pour un braquage, durant lequel un receveur de la poste a été froidement tué. L'opération a permis de récupérer 307 têtes de bovidés dérobés. L'opération a permis d'identifier des trafiquants de connivence avec les dahalo dans le blanchiment des bœufs volés.

**12/10 - Un premier bilan de l'opération Tandroka.** Une vingtaine de dahalo, désignés comme membres de la bande de Remenabila, ont été arrêtés dans le cadre de l'opération. Ces arrestations auraient mis les autorités locales sur la piste d'éventuels fournisseurs d'armes. Une perquisition au domicile d'un des 26 dahalo, dans le secteur de Betroka, a permis de mettre la main sur une carte de visite et une lettre manuscrite d'un officier général. Les données collectées au cours des enquêtes concorderaient avec cette découverte. L'identité d'un autre officier, un colonel, a également été déclinée par ces dahalo durant leur audition. Les armes de guerre découvertes seraient des armes réservées à l'usage de la garde présidentielle. S'agit-il de la garde présidentielle de Marc Ravalomana ou de celle d'Andry Rajoelina ? L'enquête devrait pouvoir répondre à cette question. 3.000 têtes de bovidés ont été retirées des mains des dahalo depuis le début de la mission. La restitution aux propriétaires sera

<sup>6</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/45/09/448497/79866192.pdf>

confiée aux autorités locales. L'opération Tandroka sera prolongée d'un mois. Le chef de bande Remenabila demeure introuvable.

**15/10 - Quatorze villageois brûlés vifs.** Une quarantaine de dahalo ont brûlé vif 14 personnes à Bemeha Ambohitra. Parmi les victimes se trouvaient 6 enfants.

**16/10 - Traque difficile de 500 dahalo armés dans le secteur de Betroka.** D'après un officier supérieur sur place, ils se terreraient en trois endroits. « *Une centaine de dahalo, dont certains équipés de Kalachnikov, sont basés à Andranovory. Fin septembre, un assaut a été lancé contre cet endroit, faisant 10 morts* », lâche le haut gradé. À l'entendre, les malfaiteurs n'étaient pas au complet lorsque les forces gouvernementales ont frappé. Il ajoute que 200 dahalo équipés du même arsenal, dont le tristement célèbre Remenabila, mis à prix à 100 millions Ar mort ou vif, seraient retranchés dans les forêts impénétrables d'Iabohazo. Il y a une semaine, 4 commandos hélicoptérés ont nettoyé l'endroit avec des lance-roquettes lorsque près de 70 individus et plus de 250 zébus ont été repérés par un avion léger.

**17/10 - Pour le général Edmond Rasolomahandry, dernier chef de l'Etat Major Général de l'Armée de Marc Ravalomanana, l'insécurité dans le Sud « est déjà le début de l'insurrection ».** « *Les habitants en ont marre des agissements des forces de l'ordre. Ils prennent leur revanche après avoir trouvé un dirigeant, Remenabila, qui peut les protéger* », affirme-t-il. Il ajoute que les moyens utilisés par les éléments des forces spéciales conduits par le colonel Lylison « *sont disproportionnels par rapport à l'objectif. On veut traquer Remenabila, alors qu'on rase des villages à coup de lance-roquettes* ».

**18/10 - Mandoto : 7 dahalo tués dans un accrochage.** En se heurtant aux forces de la gendarmerie en pleine poursuite de troupeaux volés, les individus, armés de pistolets de fabrication artisanale et d'armes blanches, ont été abattus. Dans la foulée, une initiation à l'autodéfense villageoise a été effectuée. Le colonel Andry Rakotondrazaka, commandant du groupement de la gendarmerie d'Analamanga, a reconnu que les dahalo s'approchent dangereusement de la capitale. Un dizaine de cas ont déjà été recensés. Il explique qu'il s'agit soit de véritables bandits qui projettent de mener des attaques soit de personnes déplacées en raison de l'insécurité. La gendarmerie lance un appel à la vigilance de la population. Une autre source indique que 40 individus soupçonnés d'être des dahalo voulant rejoindre la capitale ont été appréhendés.

**22/10 - Déployés dans la région de Betroka pour mater 200 dahalo lourdement armés, 90 militaires ont trouvé la localité désertée par ses occupants.** Armés de lance-roquettes, de fusils mitrailleurs, de grenades et bénéficiant de l'appui d'un hélicoptère, ils s'attendaient à un violent affrontement mais n'ont rencontré personne. Le peloton qui a marché sur le village s'est fait repérer, avant même qu'il ne l'atteigne. En effectuant un ratissage, les forces de l'ordre ont découvert des milliers d'hectares de plantation de cannabis dans une réserve naturelle montagneuse. D'importants stocks étaient entreposés dans les habitations.

**24/10 - L'Express revient sur cette opération qui s'est conclue par la destruction par les flammes de 40 habitations.** Les forces de l'ordre ont jugé nécessaire de brûler ces toits « *pour dissuader les malfaiteurs* ». Les habitants des cases brûlées se sont repliés en pleine forêt. La destruction des cultures de cannabis a pris 3 jours. « *D'après les constats, la culture de drogue se développe dangereusement dans la forêt profonde* », explique un officier supérieur de gendarmerie.

**22/10 - Remenabila aurait été blessé. L'information n'est pas confirmée.** Après plus d'un mois d'installation, la force spéciale dépêchée à Betroka est passée à l'assaut. Remenabila, atteint d'une balle, aurait été blessé mais ses lieutenants auraient pu le transporter et le mettre à l'abri. 12 villages situés autour d'un massif forestier entre Midongy du Sud et Betroka, réputés être le fief de la bande à Remenabila, ont été ratissés par les forces de l'ordre. Lors de la première attaque dans le village d'Andranovory, 11 dahalo auraient été abattus. La deuxième attaque se serait soldée par la mort de 40 malfaiteurs et de nombreuses arrestations. « *Aucun rapport officiel concernant le nombre de morts et de blessés et encore moins sur leur probable identité n'est encore disponible en ce moment* », a toutefois fait savoir le général Richard Ravalomanana, qui révèle que plusieurs études sont en cours afin de découvrir les liens éventuels entre le phénomène dahalo, les trafics de drogue et des manipulations politiques. A Andilamena un dahalo surnommé Remenabila II, qui semait la terreur dans la région Alaotra Mangoro, a été abattu avec l'un de ses petits enfants par les forces de l'ordre.

**24/10 - Appel à plus de transparence dans les actions de sécurisation.** Face aux rumeurs de dérives qui accompagneraient les opérations de sécurisation menées dans le Sud, Masimana Manantsoa appelle à plus de transparence dans les actions des forces de l'ordre et souhaite que ces actions soient appréciées par référence à l'article 8 de la Constitution : « *Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendue absolument nécessaire, en vue d'assurer la défense de toute personne contre la violence illégale* ». La situation dans le Sud est de plus en plus préoccupante. Aucun bilan officiel n'est

connu. Des volontaires de la société civile auraient dénombré 175 morts pour le seul mois de septembre, rapporte *Madonline*.

**Région Bongolava : la sécurité par le Dinabe.** Ayant été le théâtre d'une série d'attaques à mains armées, les résidents de cette région du Moyen-Ouest ont décidé la mise en place du « *Dinaben'i Bongolava* ». Aucune procédure particulière n'a été nécessaire puisque, explique-t-on, il s'agit d'une simple extension du dina déjà homologué et opérationnel dans le district de Fenoarivobe. Les autorités ont tenu à informer la population de la similitude de cette charte de sécurité locale avec celle du Melaky, dont l'efficacité serait exemplaire. Le chargé de mission de la commission Défense et Sécurité du CST a mis l'accent sur la complémentarité du Dina avec les textes juridiques en vigueur.

**24/10 - Yvette Sylla, épouse du défunt premier ministre de Marc Ravalomanana : « Peut-on faire des élections par rapport à la situation dans le Sud du pays ? Nous sommes actuellement dans les prémices d'une guerre civile. On assiste à des règlements de comptes entre famille et entre ethnies. Tout cela ne contribue pas au bon déroulement des élections ».**

**25/10 - Les dahalo ont peut-être décidé d'abandonner le Sud pour se concentrer sur le Bongolava et le Menabe.** Ainsi, une centaine de dahalo ont attaqué un village du Grand Ouest, s'emparant de 500 têtes de zébus. Les forces de l'ordre sont à leur poursuite, aidées par un hélicoptère.

**25/10 - Dahalo et pilleurs de tombe : même réseau.** Une enquête menée par les forces de sécurité a permis de découvrir que dans le secteur de Betafo (Vakinankaratra) les voleurs de zébus et les pilleurs de tombes appartiennent au même réseau de crime organisé. Les mobiles des trafics d'ossements humains demeurent inexpliqués.

**26/10 - « Complicité avec Remenabila : un poison dans l'atmosphère », titre Reflet (Newsmada).** Extrait : « Nombreux [sont ceux qui] estiment qu'il vaut mieux mettre la main au collet du cadavre de cet ennemi public plutôt que de le capturer vivant. Ses dépositions pourraient éblouir plus d'un et des révélations mettraient sur la piste de ceux qui tirent dans la réalité les ficelles de cette tragédie. Un haut gradé (...) a récemment fait des confidences publiées dans la presse, dans le respect de l'anonymat. (...) Les enquêteurs ont réussi à percer l'identité des complices des dahalo : de hauts responsables politiques civils et de hauts gradés militaires. Un ver de plus dans le fruit déjà véreux. L'information a transpiré à l'extérieur suite à une stratégie calculée. (...) Ce petit monde de « grands guerriers » possède ses jocrisses et ses donquichottes, mais là il s'agit de question sérieuse. Cette déclaration faite dans l'ombre a empoisonné véritablement l'atmosphère dans les hautes sphères civiles et militaires ».

**Les dahalo réquisitionneraient des enfants.** Selon Monja Roindefo, ancien premier ministre de la HAT, les dahalo qui sévissent dans le Sud prennent de nombreux jeunes en otages pour les enrôler et les placer en première ligne face aux militaires. Un parlementaire tire de son côté la sonnette d'alarme quant aux « dérives » liées à l'opération Tandroka : exécutions sommaires, mises à sac et incendies de villages de la part des forces spéciales.

**27/10 - Le Conseil National des Femmes de Madagascar (CNFM) combat la violence qui sévit le Sud.** Le comité ad hoc qui devrait être mis en place devra veiller à ce que les opérations menées pour rétablir la sécurité ne soient pas synonymes de règlement de compte, de pillage ou de violence contre la population civile, en particulier les femmes. Il devra d'assurer que les commanditaires et les auteurs d'actes criminels, de viols ou d'incendie volontaire soient traduits en justice.

### **Autres manifestations de l'insécurité**

**05/10 - Un prêtre jésuite assassiné lors d'un vol à main armée.** « Le Père Bruno Raharison a été victime d'une attaque très violente et a subi une mort brutale. La communauté locale des jésuites est bouleversée » déclare l'Agence Fides. Le religieux a été frappé plusieurs fois dans le dos en pleine rue avec une arme blanche. « Les malfaiteurs ont voulu voler la voiture que le prêtre venait de recevoir pour effectuer son service. Le Père Raharison était accompagné par un jeune qui l'aidait dans ses déplacements et qui, avec un certain nombre de ses amis, a organisé l'embuscade le long de la route » déclare l'agence.

**11/10 - La tête d'une caravane de 12 minibus braquée par 8 bandits sur la RN7, en direction du Sud.** Délestés des objets de valeur qu'ils avaient sur eux, les passagers ont été violentés. Les malfaiteurs brandissaient des haches et un pistolet de fabrication artisanale. Les autres véhicules de la caravane sont parvenus à s'échapper. Les malfaiteurs étaient vêtus de tenue sportive semblable à celle portée par les forces de l'ordre durant leur entraînement. Rouler en convoi ne met plus à l'abri des attaquants, observe *Tananews*...

**12/10 - Kidnapping du consul karana de Corée du sud.** Les bandits s'en prennent aux diplomates, écrit *La Gazette*. Homme d'affaires respectable, karana ne nationalité française, Goulam Razaali est consul honoraire de ce

pays depuis de nombreuses années. On ignore si une rançon a été réclamée. Sa libération est intervenue après intervention du corps diplomatique. Les affaires d'enlèvement d'indo-pakistanaïses ne cessent de préoccuper l'opinion car elles se sont multipliées ces derniers mois.

**13/10 - Appréhendé par les riverains, un présumé détrousseur a été battu jusqu'à ce que mort s'ensuive. Une nouvelle manifestation inquiétante du climat d'insécurité qui encourage l'autodéfense et la vindicte populaire.** Tombé dans les griffes d'une foule en furie, l'homme a été lynché à mort. Son comparse a réussi à s'enfuir. Les détrousseurs sèment la terreur dans ce quartier de la capitale dès la tombée de la nuit, se plaignent les riverains. On apprenait le même jour que 3 militaires étaient mis en cause dans un braquage qui a coûté la vie à 3 personnes d'une même famille.

**15/10 - Encore des questions sur l'origine des armes en possession des braqueurs.** Les premiers éléments des investigations de la brigade criminelle indiquent que les armes utilisées par les braqueurs lors de l'attaque d'un magasin à Ivanja Ambohitsoa, qui a fait 3 morts, seraient des armes utilisées par les agents pénitentiaires, les gendarmes et les militaires. Une enquête est ouverte au sein des forces de l'ordre.

**Les conducteurs des taxis-brousse attaqués par des bandits à Behenjy doutent de la manière dont les gendarmes ont procédé au contrôle auquel ils ont été soumis peu avant,** à Ambatolampy, alors qu'ils étaient toujours en caravane. Les gendarmes leur ont demandé de s'espacer et ils se sont perdus de vue pour être braqués un à un à Behenjy. Les gendarmes sont suspectés de complicités avec les braqueurs.

**18/10 - Recrudescence des cambriolages à main armée.** Alors que le phénomène dahalo focalise l'attention, les cambriolages avec violences ne cessent d'augmenter dans la capitale, ainsi que le nombre de victimes, y compris de morts. Selon une communication faite en conseil de gouvernement, le taux de criminalité a connu une hausse passant de 1,22 infraction pour 1.000 habitants en 2010 à 1,39 en 2011.

**26/10 - Panique à Antsirabe à la suite des tracts annonçant une attaque imminente de dahalo.** A la nuit tombée, la population s'est ruée vers le commissariat pour s'y réfugier. Certains se sont bousculés pour rejoindre l'église ou tout autre endroit pour se réfugier en cas d'attaque. Les appels téléphoniques à la police n'ont pas cessé. Des gendarmes sont venus à la rescousse. Les uns ont tenté de rassurer la population, les autres se sont lancés dans un filtrage strict des entrées de la Ville d'Eaux. La panique a été généralisée jusqu'au petit matin. Les autorités ont rapidement condamné les auteurs de cette rumeur, source de trouble à l'ordre public.

## ► Gouvernance, justice

**04/10 - Force One II, acquis dans des conditions douteuses par Marc Ravalomanana, a trouvé un acquéreur pour 24,5 millions de dollars** (contre 60 millions à l'achat initial). Le ministre des Finances et le ministre des Transports vont composer un « *comité de vente* » dont la mission est de boucler l'affaire. L'identité de l'acquéreur n'a pas été révélée. Depuis mars 2009, l'appareil présidentiel n'a comptabilisé aucune heure de vol, puisque cloué au sol dans un hangar de l'aéroport international d'Ivato. Des pièces maîtresses de l'appareil seront périmées ce mois-ci. La conclusion de la vente est donc urgente pour éviter une dépréciation encore plus importante. Saoudiens, Chinois, Européens, Indo-Pakistanaïses, Sud Africains..., les acheteurs potentiels ont été nombreux à visiter ce luxueux Boeing équipé de réservoirs supplémentaires pour les vols longs courriers. Lors du soulèvement contre le régime de Ravalomanana en décembre 2008, Andry Rajoelina a fait la promesse à ses partisans qu'il vendrait Air Force One II, afin que le produit de la transaction soit redistribué à tous les Malgaches sous forme de nourriture. Le chef de file des partisans de l'ancien président, Mamy Rakotoarivelo, se dit « *surpris qu'on se précipite tout à coup. Alors qu'on évoque un possible retour de l'ancien président, ce n'est qu'une manœuvre pour détourner l'attention des Malgaches* », déclare-t-il, mettant en doute l'argument portant sur la préemption imminente de pièces de l'appareil. Une source proche du dossier a confié que le régime de Transition a reçu en réalité deux offres potentielles pour l'achat de l'avion présidentiel, d'origine américaine et suisse. La revente de ce Boeing 737-700 soulève la polémique, les responsables concernés n'ayant pas précisé l'usage qui serait fait du produit de la vente, contrairement aux annonces antérieures.

**09/10 - Roland Ravatomanga, ministre de l'Agriculture, dénonce les détournements qui se sont produits au sein de son département durant les précédentes administrations.** Des enquêtes sont en cours et la Bianco a été saisi. « *Je ne tolérerai pas que les biens de la populations disparaissent ainsi sans aucune explication* », a-t-il averti. Les mises en garde du ministre concernent notamment la disparition des 400 tracteurs importés par l'État durant le régime Ravalomanana. Ces engins, issus de la coopération indienne, devaient, entre autres, être vendus à des opérateurs ou mis à la disposition de jeunes entrepreneurs ruraux. Le coup d'Etat a tout chamboulé. Une grande partie d'entre eux sont en état de dégradation avancé ou ont disparu. 112 auraient dû être envoyés au niveau des centres de formation, 93 au niveau des directions régionales de développement rural (DRDR). Certains auraient été vendus par appels d'offre fictifs.

**20/10 - « Gouvernance à Madagascar : la descente aux enfers ! », titre La Gazette.** «*Seul Madagascar a régressé de façon notable* », écrit le rapporteur de l'Indice Ibrahim de la bonne gouvernance en Afrique<sup>7</sup>. La Grande Ile se retrouve ainsi à la 35ème place sur 53 pays avec une note de 46,1 sur 100 qui est en baisse par rapport à l'année dernière. Entre 2000 et 2011, son score est passé de 58,5/100 à 46,1/100, son rang a chuté de la 9ème à la 35ème place. Elle est très loin de Maurice qui a un score de 82,8 et classé 1er, et devancée par les Comores (31ème). Cette situation s'explique largement par de mauvais résultats dans les catégories Sécurité et Souveraineté du droit, et Participation et Droits de l'homme. La 1ère a ainsi chuté de 23,8 points, la seconde de 22 points. C'est la sous-catégorie Participation du citoyen au processus politique qui est la plus faible. La Grande Ile est classée bonne dernière avec une note de 17,3 sur 100. La note sur les droits de l'homme, quoique en dessous de la moyenne (42,8 %), est en progression. La promotion du genre place Madagascar à la 11ème place (66,3 points). On remarque qu'à l'exception des pays à problème, notamment l'Angola, le Zimbabwe et la RDC, les pays membres de la SADC ont un classement honorable. Mieux, sur les 5 premiers du classement, 4 font partie de l'organisation régionale (Maurice, Botswana, Seychelles et Afrique du Sud). Pour la troisième fois depuis sa création, le Prix Ibrahim qui récompense l'excellence en matière de leadership en Afrique n'a pas pu être décerné : le jury n'a pas trouvé chaussure à son pied. Le rapport de la fondation Mo Ibrahim est structuré en 123 variables et 88 indicateurs allant de la justice jusqu'à la santé maternelle et la santé infantile en passant par l'accès à l'électricité et le degré d'exclusion sociale.

**27/10 - Détournements de fonds destinés à la reconstruction après les cataclysmes naturels.** 14 anciens responsables du bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC), dont l'ancien secrétaire exécutif de cet organisme, ont été présentés devant le juge, suite à une plainte anonyme déposée au Bianca. Ils sont accusés d'enrichissement illicite, de favoritisme et de faux et usage de faux pour la période 2009 à 2011. Le verdict sera prononcé le 13 novembre. L'affaire risque de provoquer des réactions de la part de bailleurs de fonds qui ont alloué au BNGRC un budget de plusieurs millions d'euros. Le secrétaire exécutif du BNGRC préfère parler de simples erreurs comptables dans le registre des dépenses, en lien direct avec l'urgence des situations à gérer sur le terrain. Une ligne de défense soutenue par leur ministère de tutelle. Ce procès intervient alors que la saison des cyclones se rapproche. Le secrétaire exécutif espère cependant qu'il ne perturbera pas les capacités d'intervention de l'organisme face à ces calamités.

**01/10 - Le lointain passé judiciaire de Marc Ravalomanana refait surface.** La Gazette rapporte que des journaux ont récemment déterré une affaire vieille de 24 ans qui met en cause l'ancien président pour « *sabotage économique et corruption* ». En 1988, il aurait été incarcéré à la prison d'Antanimora pour une affaire d'accaparement des biens meubles et immeubles de l'entreprise publique Mamisoa, lors de sa privatisation. Marc Ravalomanana était-il coupable ? A-t-il été condamné ? L'affaire est-elle frappée de prescription ? Tous les documents judiciaires afférents à cette affaire auraient disparu. Un conservateur foncier a été sanctionné mais on ignore tout du verdict concernant le futur maire d'Antananarivo, qui se serait empressé, sitôt parvenu au pouvoir, d'effacer toute trace le concernant. Vérité et réconciliation sont devenues, crise aidant, des mots à la mode. En 1997, pouvait-il être candidat à la mairie de la capitale ? Pouvait-il se présenter à la présidentielle de 2009 ?

**L'armée réagit au communiqué du SeFaFi<sup>8</sup> du 17 septembre, intitulé « De la nécessaire réforme des Forces armées ».** Dans son message, le général Lucien Rakotoarimasy souligne ainsi que « *Nonobstant leur réel désir de s'ouvrir au partage de savoir et de s'élancer dans un forum d'échanges qui profiteront certainement aux parties prenantes, les Forces armées émettent des réserves face aux moult stratégies déclaratoires lancées ces derniers temps contre elles, sur plusieurs fronts* ». Et tout en admettant que « *l'unité des Forces armées est actuellement exposée aux aléas des vices et de l'inverse de valeur* », il indique que la résilience que cette institution a développée depuis ses 52 années d'existence lui a permis de supporter le contrecoup des troubles politiques cycliques et de savoir s'adapter.

**24/10 - Victimes politiques : après l'AV7, voici l'AV2002.** L'association des victimes de la crise postélectorale de 2001 a été présentée officiellement par Franck Ramaroson. Elle regroupe des opérateurs économiques mais aussi de simples citoyens ayant subi les préjudices de la crise. « *N'oublions pas que la crise de 2002 fait partie des événements ayant causé les plus lourdes conséquences sur les opérateurs économiques et les citoyens* », a-t-il rappelé. De nombreuses sociétés ont été contraintes au dépôt de bilan et des milliers de personnes ont été licenciées, des dommages physiques ont été occasionnés au cours des affrontements qui ont marqué cette période de crise qui a vu l'arrivée au pouvoir de Marc Ravalomanana. Franck Ramaroson estime que la gestion des dossiers relatifs à la crise de 2002 devrait être confiée à l'association qu'il dirige afin d'éviter les irrégularités. « *Nous allons réunir nos forces pour réclamer nos droits indiqués par la loi, puisque la feuille de route en est une* », a lancé le général Jean Emile Tsaranazy, ancien ministre des Travaux publics du gouvernement de Tantely Andrianarivo,

<sup>7</sup> Source : <http://www.moibrahimfoundation.org>

<sup>8</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/65/33/448497/79424374.pdf>

dernier premier ministre de Didier Ratsiraka. Les victimes de cette crise se préparent à faire bloc face à la création du CRM, censé gérer les dossiers des victimes des événements politiques de 2002 et de 2009. Tantely Andrianarivo, nommé président d'honneur, attend encore le résultat de son pourvoi en cassation formulé en 2003. Jean Emile Tsaranazy, condamné à 5 ans pour le dynamitage d'un pont et rétrogradé 2ème classe dans l'armée, tente de mettre la barre assez haut : « *L'Accord de Maputo est également une loi, car elle avait été acceptée par la HCC. Celui-ci efface les peines. Des juristes travaillent là-dessus* », soutient-il, sans préciser son abrogation par Andry Rajoelina en décembre 2009, et sans se référer à la disposition de la feuille de route qui annule tous les accords qui la précèdent. Jean Emile Tsaranazy a chiffré à 1.200 le nombre des membres de l'amicale. Les membres de l'Association des détenus politiques (ADP) de 2002 serait de leur côté près d'un millier. Norbert Razafimbelo, membre de l'ADP, affirme avoir été contacté par Norbert Ratsirahonana, conseiller spécial de la présidence, pour qu'il lui remettre la liste des membres de son association. Pour *La Gazette*, cette association des victimes de la crise de 2002 pourrait être un tremplin pour l'ex-premier ministre à la prochaine présidentielle.

## ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

### ► Conflits sociaux

#### Médecins et paramédicaux

**09/10 - Le syndicat des paramédicaux annonce la reprise des mouvements de grève.** Il exige entre autres le paiement des salaires des 76 agents paramédicaux qui ont été suspendus et la concrétisation des résolutions prises lors de la concertation nationale des fonctionnaires. Un service minimum de nuit sera instauré.

**20/10 - Les paramédicaux manifestent devant le ministère de la Santé.** Accompagnés de leurs époux, épouse et de leurs enfants, les grévistes se sont munis de marmites vides. « *On veut montrer à notre ministère et au gouvernement que nos familles et nous avons faim, que la marmite est vide depuis nos suspensions de solde* », explique un des leaders des grévistes, Valérien Rakotonandrasana.

#### Enseignants du primaire et du secondaire public

**08/10 - Le Sempama boycotte la rentrée : une nouvelle année scolaire en péril ?** Le syndicat des enseignants persiste à poursuivre son mouvement et a décidé de ne pas reprendre les activités pédagogiques jusqu'à ce que ses revendications soient satisfaites. Certains enseignants ont été victimes de rupture de contrat, de suspension de salaire et d'affectation disciplinaire. « *Si le département persiste à choisir la voie des ruptures de contrat, d'affectations abusives et de suspensions de salaires, notre réponse sera : que le ministre Régis Manoro démissionne* », a expliqué le président du syndicat. « *Le ministre a donné consigne de rétablir les soldes suspendues en cause de la grève. Mais il faut que les enseignants grévistes retournent à leur poste et que les chefs d'établissements nous donnent leur attestation de reprise des activités. Ensuite, les enseignants doivent faire une lettre d'engagement* », explique le ministère. Les grèves de l'année scolaire précédente ont eu des répercussions sur le taux de réussite aux examens. Du côté des bailleurs de fonds et partenaires techniques, comme l'Unicef, le financement pour cette nouvelle année scolaire est acquis à hauteur de 15 millions de dollars. « *L'Unicef est toujours prêt à aider le gouvernement à couvrir ses besoins en matière d'éducation, notamment pour aider le retour à l'école des 900.000 enfants victimes de la crise et de la pauvreté* », a expliqué son représentant, Steven Lawrier. La contribution de cet organisme consistant dans la distribution de kits scolaires est en cours pour près de 4 millions d'élèves du primaire public, le paiement de la subvention des 40.000 maîtres Fram subventionnés par l'Etat et la construction de nouvelles écoles.

**19/10 - Reprise du mouvement de grève du Sempama.** Le syndicat annonce une grève générale de conscientisation nationale. Il entend protester contre l'attitude du ministre de l'Education nationale qu'il juge opportuniste et revendique une rémunération des enseignants qui soit à la hauteur de leur statut.

#### Université

**24/10 - Emeutes de la faim à l'université d'Ankatso.** Les étudiants, furieux du retard pris par le paiement des bourses, se sont jetés sur les minibus qui ont annoncé la hausse du ticket à partir du 1er novembre. Les échauffourées ont duré plusieurs heures. « *Le problème récurrent, presque mensuel, des bourses ainsi que la grève permanente des enseignants chercheurs et du Sempama, illustrent parfaitement l'indifférence de l'Etat vis à vis des choses de l'enseignement* », écrit *L'Express*, qui ajoute : « *Les questions financières alléguées semblent ne pas tenir debout étant donné que l'Etat dépense sans compter pour des projets dont la priorité est loin de convaincre l'opinion ainsi pour des initiatives qui ressemblent plutôt à du clientélisme pur et dur comme les primes offertes aux sportifs. On ne bâtira pas l'avenir du pays avec le rugby et des rugbymen ou des kick-boxers aussi talentueux soit-il, ni avec les couches sociales des bas quartiers dont le faible niveau de culture est exploité à des*

*fins politiques ou électoralistes. On semble minimiser le drame auquel le pays est exposé au niveau de l'enseignement, base de tout développement. À Ankatso toute une promotion de bacheliers est en passe d'être sacrifiée sur l'autel du bras de fer entre le Seces et l'État. Les nouveaux bacheliers de cette année risquent de leur emboîter le pas. Personne ne semble se soucier de cette situation. On comprend d'autant moins qu'avec tous les problèmes qui minent les universités qui existent, manque de budget, de personnel, de matériel, d'enseignants, on annonce la création d'une université à Antsirabe. (...) On se demande si le moment est opportun, s'il ne s'agit pas une fois de plus d'un clin d'œil politique ».*

**26/10 - Université de Toamasina : heurts musclés entre manifestants et Emmo/Reg.** Deux gendarmes et un policier ont été blessés. Les manifestants revendiquent violemment le règlement de leurs bourses. Ils protestent également contre les délestages qui perturbent le cours de leurs études. 28 étudiants ont été arrêtés mais, faute de charges, 23 ont été relâchés. Les 5 étudiants placés en détention provisoire sont soupçonnés d'avoir caillassé les éléments des forces de l'ordre et sont de surcroît poursuivis pour outrage et dégradation de biens publics et privés. Ils ont été condamnés à 1 an de prison avec sursis pour destruction des biens d'autrui et attroupement avec armes. Le paiement des bourses d'étude et d'équipement, qui accuse 5 mois de retard, a ouvert la boîte de Pandore.

### **Sherritt- Ambatovy**

**29/10 - Les politiques « récupèrent » Ambatovy, titre L'Express.** Le début de l'exploitation signifie la fin de contrat pour les salariés qui ont travaillé à la phase de construction. Ils deviendraient des proies faciles pour les politiques qui n'hésitent pas à les exploiter. Des leaders politiques de Toamasina, figures emblématiques des événements de 2002, ont pris la tête d'une manifestation des anciens employés et ont réclamé pour eux d'importantes indemnités de licenciement. Ils auraient lancé un ultimatum et menacé de bloquer l'usine d'Ambatovy. Les perspectives des prochaines présidentielles vont, sans doute, selon le quotidien, faire monter la tension au milieu de laquelle le plus grand projet minier de Madagascar risque de se retrouver. Le récent déplacement d'Andry Rajoelina à Ambatovy démontre que la classe politique cherche à tirer profit des retombées du projet et des engagements sociaux pris par Sherritt.

### **► Ressources minières, exploitations et exportations illicites, audit des projets miniers**

**02/10 - Le PDG de Sherritt : « Aucune rançon contre le permis d'Ambatovy ».** Il déclare : « *Ambatovy n'a versé aucune somme à quiconque, ni à aucune autorité gouvernementale en échange du permis. Ambatovy respecte les lois et normes internationales qui exigent une éthique et des pratiques d'entreprise transparentes qui interdisent les paiements inappropriés aux responsables gouvernementaux. Notre communiqué de presse concernant l'octroi du permis donne des précisions sur les conditions relatives au protocole d'accord que nous avons signé avec le gouvernement. Toutes ces conditions sont du domaine public et sont conformes aux normes internationales. Elles comprennent un accord pour créer une caution environnementale d'une valeur de 50 millions de dollars. Ce fonds sera disponible pour payer les dépenses relatives aux remises en état et restaurations et environnementales dans le cas, improbable, d'une violation éventuelle des lois en vigueur. (...) La caution d'Ambatovy sera financée par des lettres de crédit, et, afin d'assurer la transparence et l'obligation de rendre compte, elle sera maintenue en mains tierces par une institution financière indépendante. (...) L'engagement de la responsabilité sociale d'Ambatovy s'élevant à 25 millions de dollars durant les deux prochaines années est en accord avec nos activités d'investissement social précédentes. (...) Ces projets seront tous gérés et supervisés par Ambatovy en conformité avec nos politiques et procédures actuelles en matière d'engagement social, y compris l'attribution des marchés. (...) Tout ce qui concerne nos dépenses relatives aux projets sociaux fera l'objet d'une communication transparente et fera partie de notre rapport d'entreprise habituel ».* Après la mise en service du site d'Ambatovy, Madagascar est désormais le deuxième exportateur mondial de nickel et de cobalt.

**04/10 - Madagascar n'est pas parvenu à rentrer en possession des 14 kg de lingots d'or saisis à Moroni.** Les lettres adressées aux autorités comoriennes pour la restitution des lingots sortis illégalement du territoire de Madagascar et pour l'extradition des deux trafiquants sont restées sans suite. Les trafiquants sont de nouveau entrés en possession de leur marchandise mise sous séquestre, tandis que l'État comorien a encaissé le 5 milliards Ar au titre d'un accord transactionnel conclu entre la direction générale des Douanes comoriennes et l'un des trafiquants surpris et intercepté à Moroni. Le communiqué du conseil des ministres du 3 septembre révélait en outre que 48 kg de lingots d'or saisis sont entre les mains de deux ressortissants britanniques et mauriciens.

**06/10 - Audition des projets miniers : les premiers membres de l'équipe du cabinet Alex et Stewart mandaté par le gouvernement pour auditer les grands projets miniers est arrivée.** Elle sera composée d'une quinzaine de personnes. Trois grands projets miniers sont concernés par cet audit : Ambatovy, QMM et Wisco. La mission durera de 90 à 120 jours. Elle aura à évaluer les impacts des grands projets miniers sur les finances, le social et l'environnement. Les résultats de l'audit devront par la suite servir de base à d'éventuelles négociations avec ces opérateurs.

**29/10 - Le Conseil d'administration de l'EITI international prolonge la suspension de la candidature de la Grande Ile mais elle échappe à la radiation.** La suspension est prolongée jusqu'à octobre 2013. Cette décision est perçue comme une relative bonne nouvelle. D'après une note explicative diffusée par le secrétariat exécutif de l'EITI Madagascar, la réintégration ne sera possible que lorsque le pays aura réintégré l'UA, acte ultime de reconnaissance du pouvoir en place.

## ► Trafics de bois précieux

**01/10 - Exportation de bois de rose : intense lobbying des opérateurs.** Ils sont revenus à la charge auprès du premier ministre Omer Beriziky lors de son déplacement dans la région Sava. Ils réclament la reprise de l'exportation des bois de rose, qu'ils disent en souffrance, et se déclarent prêts, en échange, à prendre part au financement de la réhabilitation de la route Sambava-Ambilobe-Vohémar devenue quasiment impraticable. Le temps presse pour les opérateurs car la Chine, premier pays importateur de bois de rose de Madagascar, ne pourra plus acheter le bois de rose à partir de l'année prochaine suite à la convention qu'elle a signée avec le WWF. Les bailleurs de fonds demandent depuis de longs mois la mise en place d'un mécanisme clair pour la gestion de ces bois précieux.

**04/10 - Vingt-six arrestations au port fluvial d'Antalaha.** Les trafiquants ont été surpris en possession de 260 rondins de bois de rose. Un bateau chinois aurait attendu la livraison au large de Maroantsetra. Parmi les personnes incriminées figurent 3 éléments des forces de l'ordre qui ont présenté des cartes professionnelles, signées par un membre de la présidence de la Transition. L'authenticité de cette signature reste à vérifier. Un opérateur qui se dit propriétaire de la cargaison s'est également fait prendre dans les filets avec 4 chauffeurs, 2 aides-chauffeur et une vingtaine de dockers. Sur la trentaine d'individus interpellés, 3 militaires ont été relâchés après enquête. Un cargo côtier baptisé « Meva », devait faire cap sur Maroantsetra afin de transborder la marchandise au large des côtes. Les rondins saisis seraient issus d'anciennes coupes.

11/10 - *Midi* revient sur cette arrestation en présentant une version quelque peu différente : les 3 personnes arrêtées, portant un badge de la DST, seraient intervenus pour que l'équipe de la force mixte ne stoppe pas les camions transportant les bois de rose destinés à être évacués par bateau. Les badges utilisés par ces intervenants seraient authentiques mais seuls les matricules seraient faux. Des responsables de la DST interviendraient actuellement pour obtenir la libération de ces 3 personnes supposées être des usurpateurs.

**06/10 - Une étrange note sur le bois de rose,** titre la *LOI*. Le secrétaire technique du comité de pilotage des bois précieux, Andréa Sanga, a transmis au président Transition, au premier ministre et à plusieurs hauts fonctionnaires, une note datée du 23 août et intitulée « *Autour des trafics de bois de rose* ». Elle cite le nom d'un homme d'affaires malgache proche du régime et très en vue comme étant l'un des auteurs ou complices possibles des trafics. Mais elle le fait en mettant cette révélation sur le dos de parlementaires partisans de Marc Ravalomanana, qui auraient reçu des fonds pour « *ouvrir des enquêtes parallèles sur des gros bonnets de la HAT* » qui seraient impliqués dans ces affaires.

**09/10 - Un camion d'une importante société de Toamasina a été arrêté par les forces de l'ordre avec 120 rondins de bois de rose au nord de Foulpointe (côte Est).** Le chauffeur a été placé en garde à vue. *Ma-Laza* affirme qu'un haut responsable du régime est intervenu auprès de la brigade de Foulpointe pour obtenir sa libération. Les responsables locaux auraient été menacés d'une nouvelle affectation.

**11/10 - Augustin Sarovy menacé de mort pour avoir dénoncé le trafic de bois à Madagascar**<sup>9</sup>. Militant écologiste luttant pour la protection des forêts de Madagascar, il est aujourd'hui menacé de mort par les trafiquants de bois précieux. Les pressions se sont accentuées suite à sa participation au documentaire d'Alexander Von Bismarck sur le trafic de bois de rose à Madagascar dans lequel Augustin participait à la mise en évidence des filières clandestines dans la réserve protégée de Masoala. Aujourd'hui réfugié en Europe pour échapper aux menaces, Augustin Savory demande le statut de réfugié écologique.

**13/10 - « Un Tangalamena dénonce Mainland et un milliardaire malgache »**<sup>10</sup>, titre *Ma-Laza*. La société Mainland Mining n'exploite pas uniquement de l'ilménite, elle pratique également l'exportation illicite de bois de rose, dénonce Patrick Zakariasy. Ce notable est issu de la côte Est, où Mainland a bénéficié d'un permis de recherche sur une superficie de 447.500 ha, depuis le district de Brickaville jusqu'à celui de Farafangana. La société serait associée à « *un multimilliardaire national* ». Le Tangalamena précise qu'en avril 2012 un navire a quitté le port de Toamasina à destination de Singapour et de la Chine avec une cargaison de 20 containers de bois de rose appartenant à un haut responsable de la Transition. Les déclarations d'embarquement ont été effectuées pour le compte de Mainland par une société de transit appartenant à ce haut responsable. Elles mentionnent l'exportation de 10

<sup>9</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/85/11/448497/79969517.pdf>

<sup>10</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/52/93/448497/80155357.pdf>

lots d'ilménite. Il accuse Mainland de « *fausse déclaration, de faux et usage de faux, de falsification de documents, de corruption et trafic d'influence au niveau d'un réseau de mafia impliquant plusieurs responsables et institutions* ». Le notable demande également le versement de dommages et intérêts ainsi que l'expulsion de la société chinoise. *Ma-Laza*, redoutant des poursuites judiciaires, explique qu'elle ne peut prendre le risque de citer le nom du « *multimilliardaire national* ».

**15/10 - Les dirigeants des sociétés Mainland, Mictsl, MOL Mitsui OSK Lines et Sodiast estiment que Patrick Zakariasy a proféré des accusations calomnieuses à leur encontre.** Ils déclarent que « *l'administration douanière, accusée implicitement de laxisme, (voire de corruption) dans les dénonciations de Patrick Zakariasy, s'est déjà exprimée sur cette affaire pour démentir de la manière la plus catégorique la présence de toute autre marchandise, en particulier de bois de rose, dans l'opération d'exportation concernée. (...) Les conteneurs en question, ayant été dûment scannés et sondés, contenaient bien de l'ilménite à l'exclusion de tout autre marchandise* ». Ils se réservent le droit de porter cette affaire devant la justice.

**23/10 - Sava : le trafic de bois de rose persiste.** Le chef de région déclare : « *Nous sollicitons l'envoi d'un garde-côte en permanence, car des bruits et des renseignements sur l'existence de gros bateaux qui rôdent aux larges de nos côtes ne cessent d'alimenter nos quotidiens. Malheureusement, l'arrestation des trois camions, ces derniers jours, ne nous rassurent pas* », clame-t-il. Le chef de région ne donne pas de détails sur le nombre de personnes récemment arrêtées.

**22/10 - Les autorités scientifiques ont effectué une demande d'inscription des bois précieux de Madagascar dans l'annexe II de la Cites.** L'inventaire du stock de bois sur pied est en cours d'évaluation par le département de biologie et d'écologie végétale de l'université d'Antananarivo. Les zones protégées sont incluses dans cette démarche. Le financement est assuré par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). « *Une étude a déjà été menée avec le WWF, mais hors zone protégée. Ce fut au moment où l'exploitation illicite des bois de rose devenait de plus en plus intense. L'inventaire démontrait à l'époque qu'il n'y a qu'une dizaine d'espèces de bois précieux exploitables par hectare* », rapporte le secrétaire permanente de la Cites Madagascar. Les autorités scientifiques de Madagascar demandent l'inscription des bois précieux du pays dans l'Annexe II de la Cites. Le dossier a été soumis le 4 octobre. La Cites prendra sa décision lors de la prochaine conférence des parties, en mars 2013. L'adhésion des bois précieux de Madagascar (palissandre, bois de rose et bois d'ébène) dans l'annexe II de la Cites engendrera une réglementation beaucoup plus stricte de leur commerce. Madagascar devrait bénéficier de financement pour toutes les mesures d'accompagnement afférentes. L'élaboration d'une nouvelle loi sera nécessaire, ainsi que la mise en place d'un plan de gestion. Il est ainsi probable que le commerce des bois précieux soit suspendu pendant cette période. Compte tenu du contexte actuel, la tâche sera sans nul doute considérable pour remettre de l'ordre dans le secteur. L'annexe II de la CITES concerne la liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé. Le commerce international des spécimens des espèces inscrites à l'annexe II peut être autorisé et doit dans ce cas être couvert par un permis d'exportation ou un certificat de réexportation.

**24/10 - Des associations de Mananara Nord déplorent l'exportation illicite de bois précieux qui perdure sans aucun bénéfice pour la localité. Elles réclament la mise en place de dina, comme pour la lutte contre l'insécurité.** Les autorités sont mises en cause pour leur absence de réaction contre ces trafics. Les membres de la Task Force, sont pointés du doigt : « *au lieu de stopper les trafiquants, ils viennent souvent sur les lieux pour demander de l'argent* », dénoncent-elles. Le chef de région Analanjirofo, Saina Michel, a récemment démenti les déclarations du premier ministre qui suspectaient les autorités locales de complicité avec les trafiquants. Selon le syndicat des Eaux et forêts, ce sont les gardes forestiers eux-mêmes qui sont complices des exploitants illicites des bois de rose, pour cause notamment de problèmes financiers au niveau du ministère de tutelle.

**25/10 - 18 000 tonnes de bois de rose ont disparu des côtes d'Antalaha.** Un bateau a été vu en soirée sur le rivage, tous feux éteints. Il a échappé aux gardes côtes. Tous les moyens disponibles ont été déployés, en vain.

## ► Situation économique, foncier, environnement, divers

### Situation économique, bailleurs de fonds

**05/10 - Entreprise franche : 11 agréments depuis janvier. Une légère reprise dans ce domaine est constatée.** Il n'y en a eu que 7 en 2011 et 9 en 2010. « *Avec la signature de la feuille de route, les investisseurs ont pensé que la crise allait prendre fin et que la relance serait effective. Ce détail a eu des effets* », explique un responsable. 5 créations concernent le textile et la confection. Malgré cette hausse, le niveau de 2008 n'est pas atteint. À cette période, le nombre d'entreprises agréées s'élevait à 32, dont 10 dans le textile et confection. 23 entreprises ont fermé leurs portes en 2010. Les emplois dans l'industrie exportatrice de confection ont baissé de 46,5% en deux ans. Des études ont montré que la productivité était l'un des facteurs de compétitivité des industries de confection à Madagascar. Mais la faiblesse de la Grande Ile réside dans le fait que les coûts de logistique pour l'import-export

sont trop élevés. Même à l'intérieur du pays, le transport entre Toamasina et la capitale est coûteux. Les professionnels déplorent l'absence d'un centre de formation aux métiers du secteur.

**Disparition massive de PMI.** Selon des enquêtes menées par la Direction interrégionale de l'Industrie dans les régions Vakinankaratra et Analamanga auprès d'entreprises de production et de transformation, près de la moitié des unités identifiées pour l'enquête ont disparu. Les opportunistes sont les plus touchés par la fermeture. « *Il y a une différence entre les vrais entrepreneurs qui connaissent les opportunités d'affaires, et les opportunistes qui jouent aux entrepreneurs. C'est cette dernière catégorie qui pullule et qui pourrait expliquer le nombre élevé de ces PMI qui ont fermé ou qui disparaissent. Ils évoluent en espérant se faire de l'argent rapidement, tout en ignorant les étapes à franchir et se retrouvent bloqués dans leur élan* », analyse les responsables de l'enquête.

**19/10 - Les transferts au secteur privé ont connu une hausse vertigineuse ces 10 dernières années, mais surtout depuis la Transition, rapporte *Midi*.** Le dernier bulletin d'information du Trésor révèle que « *les transferts effectués au profit du secteur privé enregistraient des montants de l'ordre de 55 à 65 milliards Ar avant 2008. Entre 2009 et 2012, le montant de ces transferts s'élève à 177,4 milliards Ar, soit l'équivalent de la construction de 180 à 200 km de routes nouvelles* ». Des montants impressionnants mais dont l'attribution manquerait de transparence, selon l'auteur de l'article. « *Aucun critère objectif n'a été fixé pour déterminer les entreprises bénéficiaires. Aucune transparence n'a été faite ni sur les noms des dites entreprises, ni sur les montants des transferts attribués, ni sur les destinations effectives des fonds. En plus, aucune évaluation n'a été faite sur les apports desdits transferts pour l'économie* ». Pour le quotidien, l'une des explications se situe dans la gestion des finances transitoires et dans l'immixtion excessive de la présidence dans l'utilisation des fonds publics.

**23/10 - Pilotage à vue pour la BAD.** A défaut de stratégie pour 5 ans, une stratégie intérimaire de 3 ans a été élaborée pour soutenir la population malgache durant la période de transition. Cependant, si la Banque n'est plus autorisée à élaborer une nouvelle stratégie intérimaire, son intervention à Madagascar prendra fin à partir de 2014, prévient son représentant résident, qui se dit préoccupé par indicateurs macroéconomiques de la Grande Ile.

**26/10 - Environnement des affaires : Madagascar recule.** La 10ème édition du rapport Doing Business note que la Grande Ile régresse de 5 places, ce qui n'était pas le cas l'année précédente. Son économie est passée de la 137ème place sur 183 dans le rapport 2012 à la 142ème sur 185 dans l'édition 2013. C'est seulement dans le domaine de la création d'entreprise que le pays a connu une amélioration et gagné 2 places par rapport à la dernière publication, se situant au 17ème rang contre 19. De nettes régressions ont été notées en matière d'octroi de permis de construction, de raccordement à l'électricité, de transfert de propriété ainsi que dans les domaines de protection des investissements, de paiements d'impôts et d'exécution de contrats. Pour le commerce transfrontalier, le pays recule d'une place, classé au 112ème rang. Des stagnations sont constatées pour l'obtention de prêts et le règlement de l'insolvabilité.

**Coût de la crise : pertes de 5 milliards de dollars de revenus de 2009 à ce jour, selon la Banque mondiale<sup>11</sup>.** 5 milliards de dollars, c'est l'équivalent de la dette extérieure de Madagascar avant les aménagements internationaux (IPTE, MDRI). C'est aussi 4 fois le budget général de l'Etat en 2008, une année de forte croissance. L'analyse décrit ce que le pays et sa population vivent tragiquement au quotidien. La crise politique qui perdure à Madagascar a imposé un lourd tribut à l'économie et la population, et en particulier sur les couches les plus vulnérables. L'économie est au point mort. La pauvreté a augmenté de façon alarmante. Les indicateurs sociaux se sont dégradés. La crise a mis un frein aux progrès vers les défis de longue durée que sont la faible gouvernance et l'Etat de droit. La capacité d'adaptation aux chocs exogènes (crise mondiale ou cyclones) est gravement compromise. Les infrastructures se sont détériorées.

**27/10 - Le taux de croissance du PIB reste inférieur à la croissance démographique.** « *Pour 2012, nous estimons un taux de croissance du PIB de 2,7 % mais le taux de croissance du PIB non-minier devrait rester autour de 1,5 % pour l'année, bien en-dessous du taux de croissance de la population qui est d'environ 3 %* », soulignent les économistes de la Banque mondiale<sup>12</sup>. Les perspectives 2012-2014 seraient plus favorables mais largement conditionnées par la situation politique. « *Le retour des flux d'aide est possible en 2014, mais probablement encore à un niveau inférieur à 2008* », indiquent-ils. Le démarrage du projet minier Ambatovy devrait contribuer à relancer la croissance du PIB total non-minier et minier. Néanmoins l'évolution sera sans beaucoup d'effets favorables à court et moyen terme sur l'emploi, les conditions de vie des ménages, la balance des paiements ou les finances publiques. La Banque mondiale estime à environ 1 à 1,2 % de PIB, l'effet additionnel du démarrage progressif de ce projet sur le PIB total.

<sup>11</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/92/35/448497/80434343.pdf>

<sup>12</sup> Cf. « *Blog de Razoky* » - <http://razoky.mondoblog.org/2012/10/28/combien-coute-une-crise-politique/> et le rapport intégral de la Banque mondiale : Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/78/31/448497/80519057.pdf>

## **Foncier, environnement, biodiversité**

**15/10 - La COI veut faire de Madagascar, le grenier de l'Océan indien.** Le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, effectue une mission qui s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un atelier régional sur la sécurité alimentaire qui doit se tenir en janvier 2013. Vu les potentialités agricoles, les terres arables inexploitées et les ressources en main d'œuvre, Madagascar est une pièce essentielle pour l'organisation régionale. Pour *Tribune*, ces objectifs économiques rappellent dans les esprits les pratiques d'accaparements de terre de grandes sociétés qui ont été un des catalyseurs des mouvements de contestation du régime Ravalomanana. D'autant plus que des plaintes contre des sociétés (étrangères ou non), accusées d'accaparement de terrains agricoles, continuent de se faire entendre dans des régions réputées agricoles tel l'Itasy, la Sofia ou l'Ihorombe.

**02/10 - Observation des feux de brousses : l'environnement pris en otage par la politique.** « *Le gouvernement américain, notamment l'USAID, a suspendu toute collaboration avec le gouvernement de Madagascar depuis la prise de pouvoir inconstitutionnelle de 2009. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de vous satisfaire* » affirme le service communication de l'USAID Madagascar, suite à une demande d'information sur le système d'observation de l'environnement dans la Grande Ile. La division des sciences de Conservation internationale, le ministère de L'Environnement et des forêts et l'USAID ont en effet formé une équipe sur le système de réponse rapide « *Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer (MODIS)* » de l'Université du Maryland pour développer un système d'alertes aux feux dans ou autour des aires protégées et des zones à haute importance en biodiversité. Le 24 septembre la publication d'une photo satellitaire de la localisation des feux de brousses, établie par le MODIS, a provoqué un véritable électrochoc. Face au constat alarmant de la généralisation des feux de brousse, les autorités avaient tenté de demander une assistance des Etats-Unis, elle s'est soldée par une fin de non-recevoir.

**22/10 - La possible disparition des palmiers menace les moyens de subsistance.** 83 % des espèces de palmiers de Madagascar – qui constituent une source essentielle de nourriture et de matériaux de construction – sont menacées d'extinction, selon la Liste rouge des espèces menacées publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Madagascar compte 192 espèces de palmiers uniques au monde. Les communautés s'en servent pour construire des maisons – confection de toitures et bois d'œuvre – ainsi que fabriquer des ustensiles de tous les jours et des médicaments. « *L'utilisation de nombreuses espèces de palmier n'est pas viable et cette situation est aggravée par une perte d'habitat principalement engendrée par l'agriculture sur brûlis. Auparavant, l'exploitation du palmier était viable, mais l'équilibre s'est rompu, car la pression a augmenté sur une zone d'habitat. Nous nous trouvons donc dans un cercle vicieux où les gens menacent les palmiers et la disparition des palmiers remet en cause les moyens de subsistance* », analyse William Baker, président du Groupe de spécialistes des palmiers de l'UICN. « *Les chiffres relatifs aux palmiers de Madagascar sont vraiment terrifiants, notamment parce que la perte des palmiers porte atteinte à l'exceptionnelle biodiversité de l'île mais aussi à sa population* », déclare Jane Smart, directrice mondiale du groupe de conservation de l'UICN.

**10/10 - Exportations illicites des tortues malgaches.** 559 tortues ont été saisies par le service de contrôle de l'aéroport international d'Ivato, et ce dans 3 valises appartenant à l'un des passagers du vol d'Air Madagascar à destination de Thaïlande et de Chine. Ce trafic illicite continue de faire des ravages. Il touche chaque semaine 1.000 tortues radiées du plateau Mahafaly, d'après le WWF. Deux Indiens ont été mis en détention préventive à Tsiarahy.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Vérité (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Madonline, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, L'Observateur, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 27/10/2012, 1 euro = 2863 Ariary (cours pondéré)